

Maison

de

Quartier

Villejean



Projet

**2010
-
2015**



SOMMAIRE

Introduction	4
1. La Maison de Quartier au cœur de Villejean.....	5
Contexte historique	5
Les publics	5
Les moyens.....	6
Le fonctionnement interne	6
2. Les axes du projet 2010-2015.....	7
Principes et valeurs de notre projet d'action	7
2.1 Une Maison pour les rencontres	9
Accueillir.....	10
Le hall, un outil d'accueil et de communication.....	10
Faciliter l'accessibilité.....	11
Accueil multigénérationnel et multiculturel	12
Aller vers	13
Développer des animations de proximité	13
Organiser une stratégie de rencontre.....	14
2.2 Une Maison pour les initiatives	15
Susciter et soutenir les initiatives habitantes	16
Animations conviviales, culturelles et festives.....	16
Expression citoyenne	17
Implication bénévole	18
Soutien aux collectifs et aux associations.....	19
2.3 Une Maison pour le développement	21
Compétence enfance	22
Compétence ados-jeunes	24
Compétence médiation culturelle.....	26
Compétence jeu-jouet	28
Compétence multimédia	30
3. Mise en œuvre	33
Méthode : l'animation globale.....	33
Une gouvernance au service du projet	34
Moyens financiers, matériels et humains.....	36
Finances.....	36
Qualité d'entretien et aménagement des locaux.....	36
Une démarche évaluable.....	37
Projection à plus long terme	38
Glossaire	39
Annexes	41

INTRODUCTION

La Ville de Rennes, en affirmant dès 1977 sa volonté de « développer des équipements proches de la population »¹, esquissait ainsi une forme de décentralisation. En confiant la gestion de ses équipements à des associations d'habitants, elle introduisait de la démocratie participative. Ainsi les relations entre ces associations et la Ville se sont développées, au fil des intérêts des uns et des autres.

Au moment où les « associations rennaises gestionnaires d'équipements conventionnés font état d'une situation alarmante ou préoccupante (financement, fonctionnement associatif, projet, environnement économique défavorable)(...) »², l'association Rencontre et Culture, gestionnaire de la MQV, s'est engagée résolûment avec la Ville, les fédérations et les autres associations conventionnées dans la réflexion autour d'un nouveau modèle adapté.

Notre dernier projet (2003-2009) de la Maison de Quartier avait beaucoup insisté sur des réflexions de fonds pour déboucher sur de grandes orientations et des objectifs généraux à mettre en œuvre. Le présent projet se situe en quelque sorte dans une forme de continuité et insiste par une présentation en fiches-action sur la mise en mouvement du projet : constats de départ, évolution, perspectives précises, sans oublier l'évaluation. Pour se faire, nous l'avons intégré dans une démarche d'analyse et de prospection, au sein d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) mis en place en mars 2008.

La première phase de 6 mois de ce DLA a permis de poser un diagnostic partagé. La deuxième phase de 18 mois a permis de travailler sur notre fonctionnement interne et de définir le futur projet de la MQV. Sous la conduite d'un accompagnement extérieur, les différents acteurs administrateurs/direction/équipe professionnelle, organisés en 3 sous-groupes mixtes, se sont réunis très régulièrement et à partir de leurs thématiques propres, ont élaboré des propositions. Des réunions plénières jalonnaient ce parcours pour valider à fur et à mesure les avancées. Un comité de pilotage veillait au bon déroulement de l'ensemble.

Ce projet 2010-2015, co-construit et partagé en est le résultat. Ce document est une projection, du niveau politique de l'association à un temps donné, avec les informations et les perspectives du moment. Il est un outil de travail, une référence, qui nous met en perspective. Son évaluation annuelle sera l'occasion de le faire évoluer. Pour sa mise en œuvre, il doit s'accompagner de projets pédagogiques qui détermineront les programmes d'actions à développer.

Notre projet s'articule autour de trois axes très complémentaires. Une Maison de Quartier n'aurait pas de légitimité si elle ne favorisait pas la venue de la population dans ses murs en provoquant la rencontre. Ensuite, notre souci de susciter et soutenir les initiatives est historique, c'en est même devenu une méthode. Enfin, pour répondre aux besoins socioculturels du quartier, il nous faut proposer un certain nombre d'actions s'intégrant dans la dynamique de ce quartier et participant à sa vie, c'est le développement social local.

Pour autant la question des moyens pour agir est posée dans le contexte de crise économique mondiale et de celle du financement des politiques publiques. La survie économique de nos équipements à moyen et long terme est là devant nous et nous nargue. Ces constats nous imposent de rechercher encore, une meilleure efficacité de nos actions futures en questionnant sans cesse nos méthodes de travail, nos sources de financements, nos partenariats. La complexité de la situation exige d'agir de concert en bonne intelligence sur les stratégies à conduire, les objectifs et les moyens.

1 GABILLARD, Martial. *La politique culturelle à Rennes (1977-2008). Mémoires et réflexions*, Rennes : Apogée, 2008, p.146.

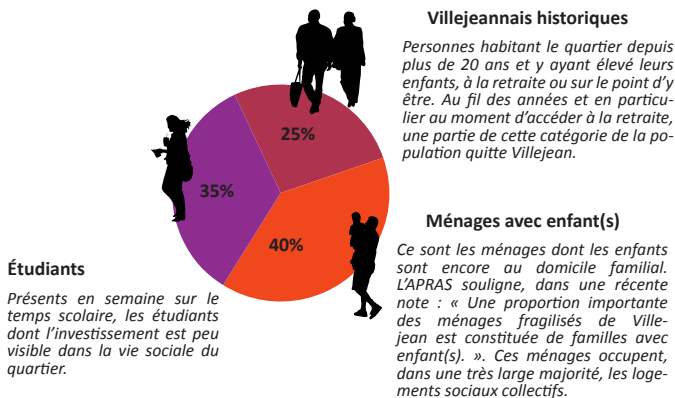
2 Cf. « Comité de pilotage – Document de suivi des travaux », 19/05/2009.

1. LA MAISON DE QUARTIER AU CŒUR DE VILLEJEAN

Contexte historique

La MQV fêtera bientôt ses 37 années d'activité. Cet équipement est la réponse à une forte demande de la population. Arrivés dans ce nouveau quartier dans les années 1960, en plein exode rural, ces Villejeannais n'avaient pas suffisamment de structures répondant aux besoins d'activités et de loisirs de leurs enfants et de leurs jeunes. Toutes les forces vives du quartier se sont alors regroupées pour manifester leur mécontentement et obtenir de M. Fréville, Maire de Rennes de l'époque, non pas une Maison des jeunes comme réclamée, mais une Maison de Quartier. Depuis son ouverture en novembre 1973, l'association Rencontre et Culture développe des activités pour les Villejeannais en s'appuyant sur une équipe professionnelle au service de son projet.

Cette population première est très fortement attachée à son quartier. Elle a été complétée par une population issue de l'immigration extra-nationale et en particulier de familles originaires du Maghreb. De nombreuses activités de la MQV ont ainsi visé l'interculturel et l'intergénérationnel.



Si, au recensement de 1999, les trois catégories de population se partageaient à peu près équitablement, le recensement de 2006¹ (pour un nombre d'habitants sensiblement égal) montre une stabilisation du nombre d'étudiants, une nette diminution des Villejeannais historiques et une augmentation du nombre de ménages avec enfants.

Actuellement, deux phénomènes sont constatés : le vieillissement et la diminution des Villejeannais historiques et la paupérisation des ménages sans enfants, situation encore aggravée par la dernière crise. Les jeunes issus de cette dernière catégorie sont touchés par un chômage massif (53% d'entre eux, soit 300 jeunes avec une augmentation de 70 ces derniers mois).

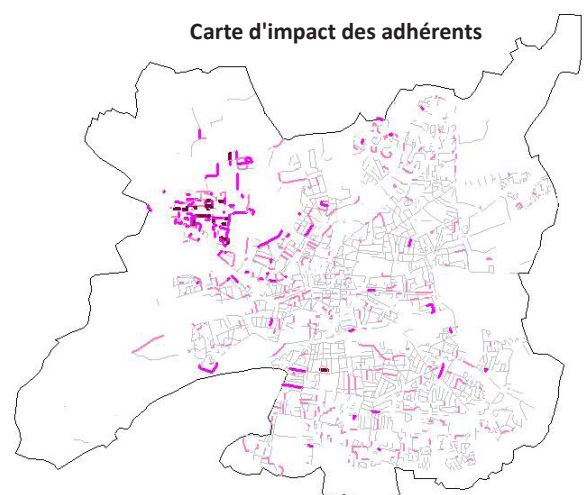
La MQV a toujours mis les Villejeannais au centre de son action. Pour rester cohérent, son futur projet doit rester sur ses fondamentaux mais aussi prendre en compte les mutations récentes.

Les publics

L'activité de la MQV est très intense. Les inscriptions sont nombreuses au point que très souvent les animations affichent complet. L'analyse de ce taux de participation fait apparaître deux constats majeurs :

- grâce au laboratoire de sociologie de Rennes 2 (LARES), missionné par la Ville en lien avec les équipements conventionnés, une cartographie a pu être établie à partir de nos données. Elle montre un bon impact de la MQV sur le quartier. Par ailleurs, au fil des années, tandis que notre nombre d'adhérents reste stable, le public des 26-55 ans a une tendance légère à venir d'autres quartiers. C'est le résultat visible de notre politique d'adhésion avec les associations hébergées.

- si les Villejeannais historiques fréquentent assidûment la MQV, il n'en va pas de même pour la population des ménages avec enfant(s), exception faite de ses jeunes. En France, ces ménages ne fréquentent que de façon occasionnelle les établissements socioculturels, en raison notamment de leurs occupations familiales ou encore de la distance culturelle. Cette tendance se confirme à Villejean où les classes moyennes ont toujours été très investies. La MQV doit donc opérer une mutation en priorisant son action vers cette catégorie de population qui en constituera dans quelques années, avec les étudiants, les deux principales catégories de participants. Cette volonté, additionnée à l'action jeunesse, constitue le principal enjeu de notre projet.



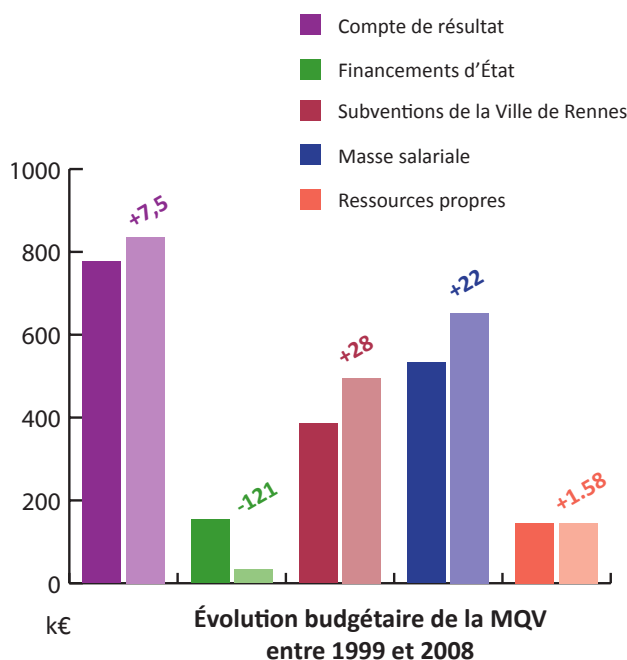
1 Cf. Annexe 1

Les moyens

Entre 1999 et 2008, le compte de résultat de la MQV a connu une légère croissance. Cependant, les financements d'État (subventions, ACSE¹, aides à l'emploi...) ont connu une diminution significative, tandis que les subventions de la Ville de Rennes ont, de leur côté, progressé. Sur ces dix ans, l'augmentation de la masse salariale est bien visible et correspond à l'impact exact de la Convention collective de l'animation sur les salaires.

Néanmoins à la fin de l'année 2009, les collectivités territoriales ont émis des signes préoccupants concernant leurs finances et leurs dotations aux subventions. Une réorganisation des moyens humains et financiers sera donc nécessaire pour répondre à cette baisse et les mettre en efficience avec le projet.

Bien que les locaux aient été rafraîchis et l'office de la cuisine réaménagé, des aménagements structurels comme la mise en conformité aux normes d'accès pour les handicapés restent primordiaux.



1 Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances

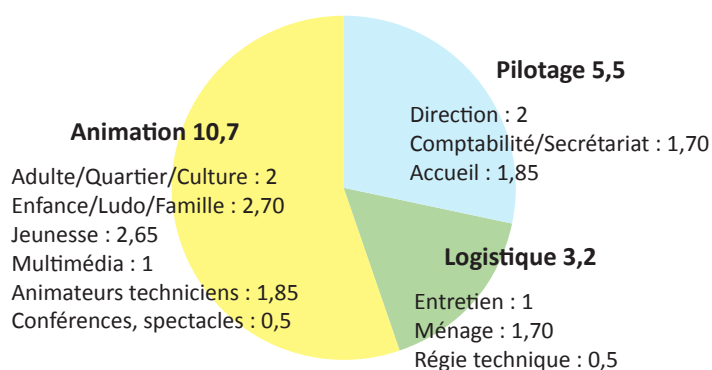
Le fonctionnement interne

La vie du Conseil d'administration est réelle. Celui-ci est composé de deux collèges (nouveaux statuts adoptés en 2007) : un collège d'adhérents (11 membres pour 18 postes) et un collège de membres associatifs (8 membres pour 9 postes). Parmi les administrateurs, 16 sont villejeannais ou l'ont été. Le Conseil se réunit tous les mois avec un taux de participation assez élevé (75%).

Depuis 2005, l'équipe professionnelle s'est profondément modifiée. Elle a connu une évolution de son organigramme et des renouvellements sur les postes. En effet, 8 postes sur 10 en animation, ont changé de titulaires. Aujourd'hui, cette équipe a retrouvé une certaine stabilité. Après une période de découverte active, elle a maintenant pris la mesure des enjeux. Dans les prochaines années, des départs sont également prévus et le futur organigramme devra anticiper ces changements.

Des commissions mixtes composées d'administrateurs et de salariés, ainsi que de nombreux groupes de travail existent et se rencontrent pour développer l'éventail d'activités.

Organigramme fonctionnel (en équivalent temps plein)



2. LES AXES DU PROJET 2010-2015

Principes et valeurs de notre projet d'action

L'association Rencontre et Culture, gestionnaire de la Maison de Quartier s'inscrit dans le courant de l'éducation populaire. Elle est d'ailleurs agréée « jeunesse et éducation populaire » par le ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n°87355488.

Au-delà de cet agrément administratif, ce courant de pensée pose les valeurs et les principes auxquels nous nous rattachons et qui constituent les fondations de notre travail quotidien d'animation.

L'éducation populaire est un courant d'idées dont il convient de rappeler la naissance au moment de la Révolution Française avec la publication du rapport Condorcet. C'est dire si ce courant est intimement lié à l'histoire de notre République et si, à travers ses vicissitudes, il a su s'adapter pour être toujours d'actualité près de deux siècles plus tard.

Ce mouvement milite pour une autre diffusion de la connaissance au plus grand nombre, au premier rang desquels sont ceux qui en sont exclus pour des raisons économiques, sociales, pédagogiques.

L'éducation populaire ne se situe pas dans un certain espace temps de la vie mais dans tous les espaces temps de la vie afin que l'être humain puisse jouir de ses pleins droits de citoyen, vivre en société, confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, par écrit, par l'art, écouter, participer...

L'éducation populaire ne peut donc se limiter à un seul champ de connaissance mais embrasse toutes les connaissances

C'est ainsi qu'elle va s'enraciner durant la période préindustrielle, dans les classes populaires et le mouvement ouvrier privés de ce libre accès à la connaissance. Elle jaillit également par la rencontre, sur les barricades de 1830, des étudiants, des ouvriers, des artisans et de tout le petit peuple de Paris.

De la Révolution à la Commune, du Front populaire à la Résistance, l'éducation populaire a traversé les grandes crises pour finalement être institutionnalisée dans les années 1970, et enfin devenir l'animation socioculturelle.

Il devient alors assez clair que dans ce contexte ce sont des sujets qui animent des objets. La boucle se ferme, partant d'une démarche sociopolitique de sujets qui parlent et se parlent, pour arriver à des agents (des professionnels de l'animation et du social), animateurs d'objets sociaux et diffuseurs de procédures de consommation culturelle. Cette analyse froide et brutale tendrait à prouver que l'éducation populaire se ringardise, qu'elle est décriée et qu'elle ne joue plus son rôle fondamental. Elle devrait donc revenir aux fondements de son projet politique.

Son rejet n'est-il pas lié à une lecture erronée partant du postulat de l'incompétence populaire ? Le peuple manquerait de culture et d'éducation et il faudrait ardemment l'éduquer, le cultiver par des savoirs se dispensant par « le haut ».

Or dès son origine, l'éducation populaire implique l'éducation de tous par tous et entend par « populaire » que l'éducation est l'affaire de tous. Cela renforce, s'il en était besoin, l'impérieuse obligation « du chacun par chacun » pour se sortir des oppressions, par l'échange, la rencontre, la confrontation des faits aux idées et réciproquement.

On est alors en droit de s'interroger. Où se porte le mépris : sur l'éducation populaire ou sur le peuple ? Les classes populaires expriment souvent qu'elles se sentent méprisées et ignorées. La citoyenneté recule, les certitudes de l'émancipation par la culture s'estompent et la culture elle-même est remise en cause.

Les éducateurs populaires que nous sommes (militants, bénévoles et professionnels) doivent rester des agitateurs de sens, des bricoleurs de rêves, des créateurs de social prenant à bras-le-corps les questions matérielles autant que les questions de l'épanouissement intellectuel et culturel.

Il nous faut sans cesse chercher des voies originales contre les oppressions de toutes sortes.

La citoyenneté n'est pas suivisme, elle se situe toujours entre coopération et révolte, entre intégration et rupture

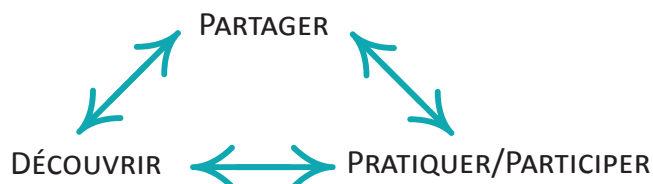
L'association Rencontre et Culture se nourrit de ces valeurs, les promeut par la solidarité active, la citoyenneté militante et concrète, la laïcité ouverte, la convivialité festive dans un esprit humaniste garant du respect de l'intégrité physique, culturelle et intellectuelle des personnes et des groupes.

Nos principes de mise en œuvre s'organisent alors autour de trois grands axes :

- 1. Une vie démocratique**, en constante réflexion, pour favoriser la participation et la prise de parole de tout un chacun et pour faire face aux évolutions de notre association et de son équipement.
- 2. « Faire avec » et « faire ensemble »** en agissant de telle sorte que les personnes et groupes fréquentant la Maison de Quartier puissent y trouver un terreau d'expression constructeur de projets. Une démarche de projet est posée pour guider nos expériences d'animation avec la population du quartier.

- 3. Du social et du culturel.** La construction d'actions festives, d'animations, de découverte, d'échange, génère de la relation, du lien social, de la reconnaissance de l'autre et participe à la rupture de l'isolement. Ce sont des faits avérés.

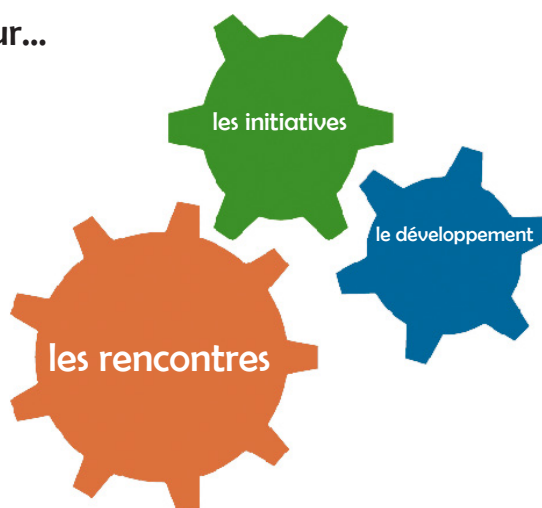
C'est par l'action que l'échange se passe et que se construisent les savoirs. Notre action culturelle s'articule en conséquence autour de trois orientations¹.



¹ Cette articulation a été présentée au Comité de développement économique et social du pays et de l'agglomération rennaise (CODESPAR) qui l'a adoptée.

2.1 UNE MAISON POUR LES RENCONTRES

La MQV,
une Maison de Quartier pour...



La mixité sociale est un enjeu majeur de la cohésion du territoire. La quasi-disparition de ménages aux revenus modestes dans la ville "centre" déséquilibre l'organisation de la vie sociale des quartiers. L'analyse des chiffres récents de la démographie du bassin rennais montre qu'une partie de la population des 30-49 ans s'est installée dans les zones périurbaines.

Ce public traditionnel des équipements n'est plus là et ses demandes de services et prestations se sont déplacées dans la grande couronne rennaise. L'impact de la crise financière et pétrolière que nous subissons va sans doute modifier encore cette tendance et faire revenir les familles.

La Maison de Quartier est confrontée à de nouveaux publics sans habitudes de fréquentation des structures ou culturellement éloignés de celles-ci. En effet, si la Maison de Quartier est un lieu familier pour les Villejeannais historiques à qui elle « appartient », beaucoup de jeunes ménages avec enfant(s) considèrent qu'« elle n'est pas pour eux », ignorant les larges possibilités d'accueil qu'elle offre.

Un habitat dense ajouté à la méconnaissance de l'autre peut exacerber des tensions, créer un sentiment d'insécurité. Le « faire ensemble » où chacun peut se faire connaître et reconnaître par l'autre dans sa différence favorise la cohésion sociale.

La MQV ne peut se contenter de développer des activités intra-muros. Pour accrocher les publics qui ne la fréquentent pas, il nous faut actuellement développer des stratégies « d'aller vers », d'attrait et d'accessibilité, mais aussi anticiper l'avenir et le retour des familles (également souhaité par les pouvoirs publics). Il nous faut réaffirmer l'idée de la Maison de Quartier comme un bien commun à faire vivre, dans une période de déficit du « faire et vivre ensemble ».

Les valeurs émergentes de ces dernières décennies tels que l'individualisme¹, la rentabilité, le rapport marchand, sont bien éloignées de ce qui a fondé l'action sociale : l'éducation populaire, le militantisme citoyen ou encore l'engagement bénévole.

C'est donc bien dans sa fonction de « laboratoire citoyen » dans le sens qu'elle est un lieu d'expérimentation que la Maison de Quartier doit permettre la redécouverte de ses valeurs fondatrices en les actualisant et en les réaffirmant. Il nous faut, comme le dit André Sauvage², « astiquer l'espace public ».

1 Cf. Rapport du Médiateur de la République, Février 2010

2 Directeur de recherche au Laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales de Rennes 2 (LARES)

Le hall, un outil d'accueil et de communication

De quoi s'agit-il ?

La Maison de Quartier dispose d'un vaste espace d'accueil multifonctionnel : cafétéria, espace expositions, point rencontre, petits espaces de réunion pour recevoir tous les publics. Ce hall est un outil d'accueil, un lieu de rencontre et de découverte, notre carte de visite en quelque sorte. Elle reste la première impression donnée à l'usager ou au visiteur.

Les Villejeannais, les associations partenaires ou non, les commerçants du marché et bien sûr les enfants, les jeunes et leurs familles se sont depuis toujours appropriés ce lieu où la cohabitation se déroule dans un climat convivial. Les passages et les pauses sont rythmés par les activités des uns et des autres.

Ouvert à tous, sans conditions préalables, le hall accueille de petites réunions et quelque 300 personnes peuvent y passer en soirée. Il est le cœur de la Maison de Quartier, là où les gens se croisent, se rencontrent, s'affrontent même parfois.

La fonction d'accueil et d'écoute doit être soutenue et relayée par l'ensemble de l'équipe professionnelle. Faire en sorte que la Maison de Quartier soit un véritable lieu de vie et de rencontre est une démarche de tous les jours, pour laquelle il faut sans cesse créer des conditions favorables, des moments conviviaux et festifs et veiller à la qualité d'accueil de tous.

Faire venir et donner envie de revenir en continuant à offrir un espace attrayant, sécurisant et pratique



Évolution constatée

Les Villejeannais ont toujours apprécié ce lieu (jour de marché, lieu de rendez-vous...). Ces dernières années, nous avons souhaité accueillir des groupes plus ou moins informels (joueurs de cartes, petites réunions...). Ceci est particulièrement visible le soir de 17h à 20h, le mercredi, le jeudi après-midi et le vendredi matin.

En Juillet 2009, l'association Rencontre et culture a entamé des travaux de rafraîchissement et de petits aménagements dans le hall grâce à un partenariat avec les Compagnons Bâisseurs et l'organisation d'un chantier participatif.

Dans la continuité de ce travail, et sous réserve d'une bonne santé financière, 2010 devrait voir l'achèvement de ce programme, avec un effort particulier pour l'amélioration de la signalétique interne et externe ainsi que la création et la réorganisation d'espace de communication (informations, expositions, évènementiel).

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermé	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	10h-12h
18h-22h	13h30-23h	14h-23h	14h-23h	14h-23h	14h-18h

Horaires d'ouverture de la MQV

Critères d'évaluation

- Rythme de fréquentation de la MQV (journée, semaine, saison)
- Ambiance dans le hall
- Appropriation par les usagers
- Types d'animations développées

Perspectives envisagées

- ✓ Développer une ambiance et un système de communication qui informe chaque visiteur du dynamisme et de la convivialité de la Maison de quartier
- ✓ Communiquer sur nos valeurs, notre projet et sur la diversité des propositions et des actions
- ✓ Mettre la cafétéria au cœur de cette ambiance en y organisant un pôle d'échanges conviviaux

Moyens et démarche à mettre en œuvre

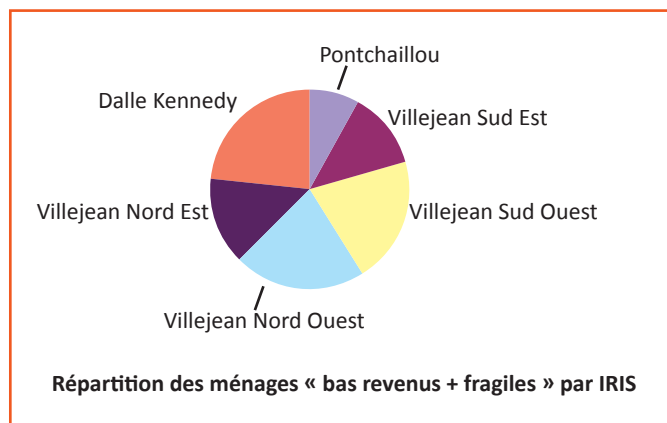
- ✓ Changer la signalétique pour faciliter l'orientation et la communication
- ✓ Aménager un espace de présentation des valeurs, et de définition de la Maison de Quartier, d'hier à aujourd'hui
- ✓ Développer des animations à la cafétéria : expériences de découvertes gustatives, ventes de gâteaux fabriqués par les jeunes et leurs parents...
- ✓ Aménagement d'un espace « Épicerie Culturelle »
- ✓ Permettre la cohabitation générationnelle
- ✓ Favoriser la venue de personnes (chômeurs, personnes seules...) à tout moment de la journée par l'animation du hall
- ✓ Développer des actions d'animation dans le hall

Faciliter l'accessibilité

De quoi s'agit-il ?

Les habitants historiques de Villejean sont attachés à la Maison de quartier et à l'association. Cette population est fortement représentée au Conseil d'administration alors que, pour les raisons démographiques vues précédemment, les plus jeunes et les étudiants le sont très peu.

Les familles modestes et monoparentales sont fortement présentes sur le quartier (72.7% des ménages sont exonérés de la taxe d'habitation) et sont, à Villejean plus qu'ailleurs, dépendantes des prestations sociales. Ce statut génère une forte demande de rencontres, d'activités communes, d'échanges et de soutien technique (bricolage, entretien de logements). Il concerne un public majoritairement féminin qui cumule les contraintes professionnelles (temps partiel, horaires atypiques comme pour le personnel soignant du CHU) aux contraintes familiales classiques.



« S'adapter aux différents rythmes et aux différents temps des habitants »

Évolution constatée

Une politique tarifaire très adaptée n'empêche pas que pour beaucoup de Villejeannais, « il faut toujours payer à la MQV ».

Le passage à la gratuité pour l'accès à la ludothèque, opérée en septembre 2008, et le travail de terrain ont donné des résultats tangibles sur le taux de fréquentation. Le nombre d'ateliers et de personnes fréquentant le RERS (Réseau Echange Réciproque de Savoir) reste stable. L'ouverture du lundi est positive sur le plan de la fréquentation.

Notre forte implication dans le dispositif « Passeport Loisirs Culture » devenu « Sortir » a permis à 61 personnes en 2009 de bénéficier de tarifs réduits.

Perspectives envisagées

- ✓ S'adapter aux différents rythmes et aux différents temps des habitants (salariés, étudiants, familles, retraités, demandeurs d'emploi) en ayant une attention et une écoute particulière vers les familles modestes et monoparentales
- ✓ Aménager les horaires d'ouverture, avec le maintien des ouvertures du soir 6 jours / 7 pour répondre aux rythmes de tous
- ✓ Expérimenter une ouverture entre 12h et 14h par une gestion adaptée des temps de travail de l'équipe professionnelle
- ✓ Coupler certaines activités adultes à des modes de garde d'enfants
- ✓ Développer les activités qui ne génèrent pas d'échange monétaire comme le Réseau d'Échanges Réciproque des Savoir-faire (RERS)
- ✓ Poursuivre une politique tarifaire adaptée et cohérente avec le quartier, accompagnée d'un soutien actif aux programmes territoriaux comme « Sortir »
- ✓ Développer les partenariats du type MQV/Compagnons Bâtisseurs

Critères d'évaluation

- Analyse de la fréquentation de la MQV
- Tarifs pratiques
- Implication dans les dispositifs de type « Sortir »
- Développement du RERS

Accueil multigénérationnel et multiculturel

De quoi s'agit-il ?

L'échange suppose de reconnaître la différence de l'autre et d'accepter de s'enrichir à son contact. Ce n'est pas seulement tolérer l'autre. La vraie reconnaissance est de se rapprocher les uns des autres, et particulièrement de ceux qui sont différents, que ce soit par l'origine ou la culture.

Notre manque de connaissance et d'ouverture ne nous permet pas d'avoir assez confiance en nous pour pouvoir échanger avec d'autres. Car échanger, c'est rencontrer sa limite, y perdre un peu certainement, mais surtout y gagner beaucoup.

L'échange avec des personnes de milieux et de points de vue différents n'est possible qu'à condition que chacun intègre un respect mutuel.

Créer, recréer du lien social, est une première démarche, il faut ensuite une implication plus complète incluant les notions de « donner, recevoir, rendre ». Il est question d'une véritable volonté de construire et de mettre en œuvre l'échange social qui est source de participation active et d'initiative.

Nous souhaitons diversifier les propositions faites aux habitants mais aussi celles faites aux salariés (mutualisation, partenariat...) pour que l'échange social puisse naître ou se conforter aussi bien à l'intérieur de la MQV, qu'à l'extérieur.

C'est une dynamique qui doit aider chacun à dépasser ses aprioris, ses réticences, ses certitudes pour puiser dans son potentiel de curiosité, de compétences et de relationnel afin de réaliser des projets où chacun peut s'impliquer pour, et avec les autres.

La MQV s'adresse à tous les publics villejeannais. L'échange et l'interconnaissance ne peuvent se faire que par la valorisation de la culture de chacun (notamment de l'âge, de l'origine, de la religion, de la classe sociale...). La MQV doit animer cette rencontre par une palette d'activités multiples et de lieux adaptés. Pour travailler sur cette mosaïque, le hall reste un outil incontestable mais pas suffisant, il faut travailler en premier lieu par public.

Évolution constatée

De l'accueil de loisirs pour les enfants à la ludothèque, à l'accueil de jeunes aux « Jeudis Découvertes », en passant par des expositions aux semaines thématiques, la MQV propose de nombreuses occasions pour cette rencontre. Par ailleurs, de nombreuses associations valorisant les cultures du monde sont hébergées à la MQV.

« Apprendre à connaître l'autre, c'est apprendre à connaître sa propre culture »

Cécilia de Varine
Présidente de l'association
Médiation Culturelle
www.mediationculturelle.net

Critères d'évaluation

- Public de la MQV à l'image du public du quartier, en s'appuyant sur des analyses statistiques fiables (LARES, APRAS)
- Actions de transversalité : quantité, qualité de l'échange
- Analyse de la fréquentation de la MQV
- Ambiance dans le hall

Perspectives envisagées

- ✓ Proposer des ateliers de pratiques artistiques, sportives, de bien-être et créer des moments conviviaux de rencontre
- ✓ Développer et animer les relations de réciprocité et de solidarité : comme le RERS, le tutorat de l'accompagnement à la scolarité...
- ✓ Continuer la mise en place d'activités de découverte pour les seniors (informatique...)
- ✓ Favoriser les liens avec la maison de retraite et les clubs de seniors
- ✓ Participer au groupe de travail « Bien vieillir à Villejean »
- ✓ Engager un travail sur la mémoire de Villejean
- ✓ Proposer des animations qui valorisent chacun et permettent la découverte d'autres cultures en s'appuyant sur celles du quartier
- ✓ Développer le travail transversal
- ✓ Animer le hall comme lieu de rencontres et lieu permanent d'expositions
- ✓ Favoriser la rencontre et le partenariat entre les associations hébergées

Développer des animations de proximité

De quoi s'agit-il ?

Puisque les analyses démographiques et sociologiques montrent qu'une partie de la population ne fréquente pas les équipements socioculturels, il nous faut aller vers elle.

Nous souhaitons provoquer la rencontre de la population dans des moments festifs et conviviaux.

Nous souhaitons contribuer à valoriser le quartier et participer à le faire vivre en donnant à Villejean un esprit festif, dynamique et encore plus agréable à vivre en développant un programme d'animation de rue : bas de tour, espaces extérieurs, halloween, carnaval, fête de quartier, forum des associations, bals populaires, retransmission TV d'événements, après-midis projection-théâtre... Autant de façons d'associer et de faire participer la population, de rendre populaire l'action culturelle, de créer du lien entre les habitants, et entre les habitants et les professionnels.

 **Provoquer la rencontre de la population dans des moments festifs et conviviaux** 

Évolution constatée

Cette pratique existe déjà sur le quartier, de manière ponctuelle et peu coordonnée. La participation habitante est parfois laborieuse. Une implication réelle est difficile et l'on observe souvent un simple passage ou quelques regards depuis l'appartement.

Depuis quelques années, la MQV a initié des animations sur l'espace public : animations Nomades, « Ados d'K.ravane », Radio Micro Ondes, fête du jeu, carnaval... Elles ont eu des effets sur la vie du quartier ainsi que sur sa fréquentation et sa notoriété. La MQV soutient des collectifs d'habitants, moteurs de cette dynamique.

Perspectives envisagées

- ✓ Accentuer notre présence sur l'espace public
- ✓ Animer une coordination et un calendrier de ces manifestations
- ✓ Proposer des animations en fonction des temps non contraints pour les populations : personnes seules en journée, chômeurs...
- ✓ Associer la population très en amont
- ✓ Impliquer les collectifs, associations, bailleurs sociaux
- ✓ Alternier entre animations dans les îlots et animations à l'échelle du quartier
- ✓ Développer les projets Nomades à l'intention des familles et des enfants, étendre leur durée d'intervention, multiplier les lieux
- ✓ Imaginer un véhicule d'animation nomade pertinent

Critères d'évaluation

- Partenaires associés
- Type de manifestations, lieux, période
- Participation du public avant, après, qualité des échanges
- Implication des partenaires, collectifs et associations
- Impact sur la vie du quartier
- Impact sur la fréquentation de la MQV

Organiser une stratégie de rencontre

Évolution constatée

La MQV participe à de nombreuses instances du quartier (Conseil de quartier, écoles, coordinations Droits de l'Enfant-CREAR...). Nos relations avec les institutions et les associations sont déjà nombreuses mais pas forcément suffisamment formalisées.

Toutes ces institutions connaissent la MQV mais n'imaginent pas totalement le parti qu'elles peuvent en tirer : la MQV offre la possibilité d'accueillir les travaux des enfants d'écoles, des expositions de réalisations associatives...

De quoi s'agit-il ?

La coopération entre les acteurs ne peut se couronner de succès que si les acteurs se connaissent et se respectent. Apprendre à mieux se connaître suppose que chacun puisse se présenter, s'expliquer aussi précisément que possible.

Sur le territoire villejeannais, de nombreux collectifs, associations, organisations, institutions sont présents. Ils œuvrent pour tout ou partie de la population, sur des thématiques précises ou de manière généraliste. Ils représentent des espaces, des partenaires en contact avec les populations. Ils sont autant de relais pour rencontrer certaines catégories de population.

Dans ce réseau, la MQV peut aussi leur devenir une ressource.

Perspectives envisagées

Nous souhaitons développer nos relations avec ces relais :

- ✓ Développer les rencontres et les contacts avec les parents d'élèves, les bailleurs sociaux, les associations
- ✓ Améliorer notre communication auprès de ces relais
- ✓ Proposer des animations dans les CALM, les PMI, les écoles et collèges
- ✓ Participer aux instances de coordination et de concertation
- ✓ Mutualiser les moyens et les savoirs
- ✓ Susciter et provoquer des partenariats
- ✓ Développer les relations entre les divers Conseils d'administration

Critères d'évaluation

- Acteurs et relais investis
- Relation entre associations et acteurs sociaux
- Actions partenariales
- Connaissance de la MQV auprès des associations et institutions
- Participation aux instances de concertation du quartier

2.2 UNE MAISON POUR LES INITIATIVES

La MQV,
une Maison de Quartier pour...



La MQV ne se place ni dans une logique de vente, ni dans une logique de « remplissage » des activités proposées. Elle place l'habitant au cœur de son fonctionnement et encourage les initiatives individuelles et collectives.

La Maison de Quartier s'appuie sur une approche à la fois collective et individuelle. Elle développe des processus d'élaboration de projets qui visent à favoriser l'implication et l'initiative des adhérents et usagers. Leur participation active les place au cœur même du projet.

Elle privilégie la dimension de groupes et permet au professionnel de ne plus être seul en charge de l'animation, de l'aide et du soutien. Cette responsabilité

partagée par les personnes composant le groupe facilite les rapports et permet de donner autant que de recevoir (aides, encouragements, conseils...) D'ailleurs, la Maison de Quartier choisit ses animations et ses activités de manière à favoriser cette vie de groupe et à ouvrir à tous le plus grand champ de créativité et de plaisir.

Cette démarche s'appuie sur la valorisation des personnes, la participation mais aussi sur une synergie des réseaux d'habitants et une dynamique de coopération avec les partenaires associatifs et institutionnels.

Animations conviviales, culturelles et festives

« Développer notre présence hors des murs pour être plus à l'écoute de la vie du quartier »

De quoi s'agit-il ?

L'autre est souvent étrange, étranger parce que différent, mais riche parce que différent. Les moments festifs participent à cette interconnaissance. Tout en faisant découvrir des activités, des actions, ils favorisent le lien social. Ces animations ont lieu dans la MQV comme sur l'espace public. Elles revêtent plusieurs dimensions : de l'animation « bas de tours » en direction des habitants proches, à l'animation « Dalle » pour tout le quartier.

La Maison de Quartier de Villejean, lieu d'accueil et d'accompagnement, permet aux groupes, associations et collectifs de pouvoir s'exprimer et se montrer à travers leurs projets, leur culture, leur mode d'expression.

Ces animations donnent une image du quartier, Villejean, comme étant un quartier qui bouge ! En portant cette image, les habitants valorisent leur quartier et se valorisent.

Évolution constatée

Sur le quartier, de nombreuses initiatives habitantes existent (Halloween, Fête des vélos fleuris, repas en bas des tours...). La MQV, avec d'autres, développe une conception de l'animation autour du « faire ensemble » (semaines thématiques, braderie, expositions...). Une certaine concertation entre les acteurs existe et des partenariats se développent. La Dalle Kennedy (re)devient un lieu central d'animation. D'autres lieux sont investis : la rue, les nombreux squares...

La MQV s'engage et ne maintient les actions que si l'implication des habitants est réelle.

Perspectives envisagées

- ✓ Développer notre présence hors des murs de la MQV pour être plus à l'écoute de la vie du quartier afin de mieux soutenir les initiatives habitantes
- ✓ Être force de propositions, rassembler autour d'elles, les tester, et les pérenniser si l'implication des habitants est positive
- ✓ Créer ou participer à créer des événements de quartier
- ✓ Participer activement à la concertation de quartier
- ✓ Développer des animations autour de thématiques, suivant un rythme annuel cohérent

Critères d'évaluation

- Type de manifestations, lieux, période
- Implication des bénévoles, des habitants
- Nouveaux partenariats
- Impact sur la vie du quartier
- Image du quartier à l'extérieur

Expression citoyenne

De quoi s'agit-il ?

La démocratie représentative que nous vivons ne peut être la seule forme d'expression citoyenne. Sous cette unique forme, elle court plusieurs risques, en particulier celui de voir la parole se faire confisquer par les « professionnels de la politique ». La question de l'implication active et quotidienne des acteurs est centrale, ainsi la vie associative est une composante qualitative de la citoyenneté. La MQV, « laboratoire citoyen », se doit aussi de faire vivre cette participation citoyenne :

- au niveau sociétal, elle peut être porteuse de débats en lien avec l'actualité sociale, éducative, économique. Son but est de proposer un lieu de réflexion, de confrontation, d'expérimentation sociale, économique, culturelle, sans contradiction avec nos valeurs ;
- au niveau associatif, la MQV s'interroge sur son fonctionnement et imagine, expérimente des formes de participation citoyenne plus performantes, et ce, avec tous ses publics (enfants, jeunes, adultes).

« Les associations sont le premier laboratoire d'innovation sociale en France »

Hugues Sibille
Directeur général délégué
du Crédit Coopératif

Évolution constatée

La mise en place, il y a plusieurs années, des Réseaux d'Échange de Savoirs, et plus récemment l'accueil de nouvelles formes d'échange (SEL, AMAP) forment une base d'action.

La MQV est reconnue pour sa capacité à accueillir les débats et les actions de soutien. Elle s'engage résolument pour la reconnaissance du droit des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle porte aussi la question des droits de l'enfant.

À plusieurs reprises, la MQV a été activement solidaire d'action par un soutien logistique, l'investissement du personnel et la mise à disposition des locaux (droit d'asile, Haïti, excision...).

Critères d'évaluation

- Type de manifestations
- Partenaires et acteurs investis
- Publics sensibilisés
- Création et développement d'instances de concertation

Perspectives envisagées

- ✓ Continuer et accentuer notre posture humaniste par des actions partenariales (Droit des Femmes, Droits de l'Enfant...)
- ✓ Soutenir l'expression des minorités (expositions, débats, spectacles...)
- ✓ Accueillir des formes d'échanges équitables (AMAP, SEL...)
- ✓ Accueillir et instaurer des débats par des expositions, de type « café citoyen »
- ✓ Intégrer un volet social aux manifestations comme « Destination »
- ✓ Faciliter la participation de chacun à la vie de la MQV et plus largement, à celle de la cité en créant des instances de concertation avec nos différents publics
- ✓ S'inscrire dans la recherche sociale et le débat public
- ✓ Inscrire le développement durable comme objectif

Implication bénévole

De quoi s'agit-il ?

« Quelle que soit la taille de l'association, les budgets sont de plus en plus difficiles à boucler, ils se font avec des financements multiples. Chaque financeur a ses règles propres, par ailleurs légitimes, d'attribution et de contrôle. De ce fait, la gestion d'une association devient rapidement plus complexe que celle d'une entreprise, il faut être spécialiste des financements européens, des financements publics, des collectivités locales, des règles propres à chaque fondation, de la fiscalité, du droit commercial et du droit social ! »

Commission nationale inter associative, oct. 2006

Les associations sont, par nature, composées d'adhérents. Pour l'association Rencontre et Culture, qui œuvre avec et pour les Villejeannais, doit être à l'image du quartier et rassembler ses habitants. Elle ne peut vivre sans l'implication des habitants.

Mais, dans une association employant des professionnels de l'animation, le risque de « confiscation » du projet, par ces professionnels, existe.

Par ailleurs, les bénévoles sont de plus en plus intéressés par des actions concrètes, des missions précises. Ils ont tendance à refuser de tenir les rôles de plus en plus prenants qu'implique la position d' élu.

En impliquant les habitants dans la conduite d'actions, nous souhaitons leur faire découvrir l'association et les réunir autour d'autres responsabilités.

Évolution constatée

Notre position est à contre-courant des orientations de notre société qui tendent vers l'individualisme, les loisirs, la consommation, le jetable.

Grâce à sa politique instaurée depuis sa création, la MQV échappe un peu mieux que d'autres à ce phénomène (accompagnement scolaire, réveillon, thématiques...), mais nous devons rester vigilants et maintenir notre cap. L'année 2009 comptabilise 6133 heures de bénévolat : de l'accompagnement à la scolarité au réveillon, des randonnées aux concerts, de la cuisine au Conseil d'administration...

Perspectives envisagées

- ✓ Formaliser toutes les activités où les bénévoles peuvent s'investir, les organiser pour constituer une sorte de parcours du bénévole
- ✓ Favoriser la formation des bénévoles (FCSB, CRES, CRVA)
- ✓ Rédiger un livret d'accueil du bénévole
- ✓ Imaginer une valorisation de leurs compétences
- ✓ Favoriser leur implication à d'autres responsabilités
- ✓ Instituer un Conseil d'animation, instance de concertation de nos programmes

Critères d'évaluation

- Formations suivies
- Évolution dans la prise de responsabilité
- Vie du Conseil d'animation et les instances de concertation

Soutien aux collectifs et aux associations

De quoi s'agit-il ?

Des groupes cherchent à s'organiser pour vivre ensemble leurs loisirs. La Maison de Quartier leur permet de pratiquer leur activité selon le degré d'autonomie souhaité. Pour cela, la MQV encourage et accompagne les clubs et les groupes d'initiatives dans le respect des orientations et des principes de l'association.

Par son soutien logistique, ses ressources, son expérience, la MQV permet aux associations et collectifs de développer leur projet. Notre investissement auprès de ceux ou celles-ci ne peut être effectif que si nous partageons des valeurs communes.

Notre rôle est aussi de promouvoir ces associations et collectifs et de les fédérer.

Évolution constatée

Plus de cent associations sont répertoriées sur le quartier. Beaucoup d'entre elles participent au Forum des associations.

Une trentaine de ces associations et groupes se réunissent régulièrement à la MQV et certaines y ont leur siège social.

Plusieurs clubs vivent à la MQV. Ils ne sont pas juridiquement indépendants d'elle, mais ils ont un fonctionnement autonome et constituent un Bureau qui organise leurs activités. Un animateur référent soutient leur projet.

Perspectives envisagées

- ✓ Continuer le travail en partenariat (mise en place d'événements...)
- ✓ Créer des moments conviviaux de rencontres intergroupes
- ✓ Favoriser leur soutien logistique : mise à disposition de salles par convention, formation multimédia, mutualisation, communication réalisée en commun...
- ✓ Mettre en synergie
- ✓ Développer les temps de rencontres avec la population (journées portes ouvertes, expositions, spectacles...)
- ✓ Continuer l'accueil d'associations et de collectifs
- ✓ La salle de spectacle et le hall sont des lieux privilégiés d'expositions, d'expérimentation et de découverte. Ce sont des lieux au service de la création et de la diffusion culturelle amateurs et professionnelles, au service d'actions de solidarité et d'engagement social (Droits de l'Enfant, des Femmes...) et au service des acteurs du quartier (écoles, associations...)

Critères d'évaluation

- Manifestations de rencontres et de communication organisées
- Soutiens mis en place, moyens mobilisés
- Synergie entre associations hébergées
- Implication des associations hébergées dans la vie de la MQV
- Qualité de la relation avec les associations villejeanaises

2.3 UNE MAISON POUR LE DÉVELOPPEMENT

La MQV,
une Maison de Quartier pour...



Le développement social local contient, dans son germe, la notion de décentralisation territoriale. Cette décentralisation, au-delà du rapprochement entre les instances décisionnelles et les citoyens, implique la participation de ces derniers aux processus d'élaboration et d'aménagement (au sens large) de leur territoire de vie.

Ce développement social participatif est une contribution essentielle au développement d'actions adaptée aux situations locales.

La MQV est un acteur villejeannais : elle est partenaire et moteur du développement social local, dans le respect de la place des uns et des autres. Elle est pilote sur ces compétences reconnues par la Ville et par ses partenaires : elle est ressource sur les actions animées par ses partenaires.

La MQV participe activement aux instances de concertation du quartier et de la Ville où elle est force de proposition, de soutien et d'action.

Compétence enfance

De quoi s'agit-il ?

Notre projet a une dimension éducative entre la famille et l'école. Le secteur Enfance de la Maison de Quartier de Villejean est un partenaire éducatif privilégié pour les familles du quartier sur leurs temps de loisirs. Des priorités transversales sont menées par l'équipe depuis plusieurs années : « aller vers » avec l'animation Nomades¹, projet Passerelle 9-13 ans, être un lieu de découverte, d'expression culturelle, un lieu d'échange et d'expérimentation. Ces choix montrent leur pertinence pour alimenter le savoir-faire et le savoir-être de chacun. La finalité de ce projet est centrée sur l'enrichissement de la personnalité des enfants.

Sont ainsi privilégiées toutes les actions pouvant mettre l'enfant en situation d'expression, de communication et de jeu pour lui permettre l'acquisition progressive d'autonomie en faisant l'apprentissage – ce qui n'est pas simple – de valeurs sociales telles que la tolérance et la coopération. L'accueil de

la famille, indissociable de celui des enfants, est une priorité quotidienne de l'équipe. Les temps partagés parents/enfants sont recherchés et encouragés.

La communication et l'accessibilité financière sont depuis de nombreuses années au centre de nos préoccupations et pourtant, nous constatons que certains enfants ne participent pas aux activités proposées. Ce constat a été renforcé par l'enquête menée par le groupe de travail autour d'un diagnostic partagé (voir encadré), conjointement mené à des expérimentations comme le projet Nomades ou le projet Passerelle.

En prolongement de ce travail, la Ville de Rennes accompagne l'ensemble des acteurs "enfance/jeunesse" du quartier de Villejean dans l'élaboration d'un projet éducatif de territoire. Il devrait renforcer nos interactions pour être au plus près des besoins des familles.

¹ Animation organisée avec du matériel adapté, depuis plusieurs étés, dans les squares situés au bas des immeubles.

 **Un projet éducatif de territoire co-construit et mis en œuvre collectivement, dans un souci de complémentarité et de mutualisation** 

Évolution constatée

Le quartier est riche d'une importante mixité culturelle (une vingtaine de langues parlées). Comment ces familles investissent-elles pour leurs loisirs et ceux de leurs enfants ? Des expérimentations d'accueil des 9-13 ans sont en cours dans les structures "Enfance/Jeunesse" du quartier (Maison de Quartier, Maison Verte, CPB) et apportent des débuts de réponse à cette question.

À l'instar de la situation nationale, les effectifs de l'accueil de loisirs ont stagné en 2005 et 2006 pour augmenter en 2007. Les petites vacances sont bien fréquentées (une moyenne de 40 à 45 enfants par jour) et on remarque une fidélisation importante du public.

Nous élaborons une cohérence d'actions sur l'ensemble de l'année, en particulier à l'échelle de la semaine et de la période estivale. Nos actions sur l'espace public montrent leur pertinence pour connaître et échanger avec les habitants éloignés de notre structure. Ceci constitue un axe important de notre projet. Notre action partenariale avec les autres

structures du territoire, dont les familles et les enfants sont les principaux bénéficiaires, nous permet de mettre en synergie nos différentes actions et d'avoir un réel impact sur l'ensemble de la population de Villejean. Nous nous retrouvons pour :

- construire des projets à l'échelle du quartier
- mener des réflexions et des échanges sur des sujets liés au quartier
- mutualiser des moyens (venue de spectacles, soutien logistique...)

La mutualisation des moyens mobilisés à travers les projets rejaillit sur la qualité des actions, la connaissance et la reconnaissance de tous. La créativité artistique des enfants est, à notre avis, trop rarement mise en valeur sans doute à cause d'une méconnaissance ou faute de communication entre les partenaires. Par exemple, le Conservatoire de Musique a du mal à développer des partenariats. Par ailleurs, peu de propositions artistiques sont proposées aux familles et aux enfants.

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Un groupe de travail Enfance s'est constitué avec les partenaires du quartier, soutenu dans sa démarche par le Centre de Ressources sur les Enfants et Adolescents Rennais (CREAR). Il a posé un premier diagnostic sur les habitudes de loisirs et de circulation des enfants du quartier appuyé par un questionnaire. En juin 2008, avec le soutien des équipes enseignantes des 5 écoles élémentaires du quartier, 94% des enfants de 6 à 12 ans ont répondu à cette enquête sur leurs activités pendant leurs temps de loisirs (mercredi et vacances). Voici, extraits de cette enquête, quelques chiffres qui nous interpellent :

- ➔ 35% des enfants –en majorité 9-12 ans– passent la journée de mercredi sans présence adulte, les parents considérant qu'à cet âge l'autonomie est plus grande.
 - ➔ 36% ne se déplacent jamais seuls dans le quartier alors que 35% d'enfants de six ans déclarent se déplacer tout seuls.
 - ➔ 41% disent ne pas pratiquer d'activité le mercredi, 35% le souhaitent.
- Ce chiffre atteint 63% de non-pratique d'activités sur les vacances.
- ➔ 28% des enfants du quartier de Villejean fréquentent les accueils de loisirs. Dès 9 ans, cette fréquentation devient rare.



Perspectives envisagées

ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)

- ✓ Favoriser la qualité d'accueil, améliorer le fonctionnement du secteur pour répondre au mieux aux besoins et conforter notre attractivité en direction des enfants et des familles
- ✓ Développer une proposition originale d'ALSH axée sur les découvertes (cultures, sciences, technologies...)

Familles

- ✓ Avoir une attention particulière vers les familles qui rencontrent des difficultés de vie
- ✓ Leur faciliter l'accessibilité des propositions faites aux familles et aux enfants
- ✓ Conforter et développer nos actions sur l'espace public, « aller vers » les familles éloignées de notre structure en consolidant et en étendant les actions Nomades (proposition d'animation extra-muros à destination des enfants et des familles qui ne fréquentent pas les ALSH classiques – actuellement 3 semaines d'animation sur l'été – en partenariat avec l'Action Catholique des Enfants (ACE), la bibliothèque de Villejean, les Petits Débrouillards)
- ✓ Renforcer nos propositions de découverte autour d'une thématique : moments privilégiés de rencontre intergénérationnelle et moments familiaux partagés et gratuits

Quartier

- ✓ S'impliquer dans la dynamique de réflexion partenariale sur le projet éducatif de quartier Enfance/Jeunesse
- ✓ Initier une coordination ALSH partenariale « agir ensemble » pour renforcer notre action sur la période estivale en direction du public fidélisé
- ✓ Solliciter nos partenaires et répondre à leurs demandes dans la mesure de nos moyens (calendrier, moyens humains, logistique...)
- ✓ Poursuivre la mutualisation (spectacles, expositions, prêt de moyens logistiques...) déjà amorcée
- ✓ Initier ou conforter des rendez-vous familiaux sur l'espace public (projet Nomades, Halloween, Fête du jeu, Fête des familles...)
- ✓ Développer la dynamique partenariale autour d'événements Enfance/Famille sur le quartier

Communication

- ✓ Développer des outils de communication
- ✓ Impliquer des familles et des associations dans la traduction de notre communication dans des langues présentes sur le quartier

Critères d'évaluation

- Un projet éducatif de territoire co-construit et mis en œuvre collectivement, dans un souci de complémentarité et de mutualisation
- Actions spécifiques, transversales, mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat
- Événements familiaux initiés sur le quartier
- Partenaires impliqués dans les différentes actions
- Animation extramuros développées
- Intérêt et inscription des enfants aux propositions
- Fréquentation et typologie des publics, fidélisation

Compétence ados-jeunes

De quoi s'agit-il ?

La jeunesse, période d'âge entre 11-17 ans mais aux limites floues, est définie comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cette période adolescente est marquée par des changements rapides et profonds de la personne dans tous ses aspects : physiques, psychologiques et psycho-sociaux.

Les enjeux de cette transformation ne sont pas minces : parvenir à des relations nouvelles et mûres avec des camarades des deux sexes, s'intégrer dans un rôle social masculin ou féminin, accepter ses transformations physiques, acquérir une indépendance affective par rapport aux adultes de la famille et de l'extérieur, se préparer à un rôle professionnel et à l'indépendance économique, développer des aptitudes intellectuelles et les notions nécessaires à la vie en société, se donner les moyens d'un comportement socialement responsable et construire un système de valeurs pour orienter sa conduite ¹.

Le tout dans un environnement social, affectif et économique qui lui est imposé.

À Villejean, cette population représente 1197 jeunes. 550 sont au collège, la plupart d'entre eux sont issus de familles très modestes : 55,2% sont boursiers, soit le plus fort taux des quartiers rennais. Les taux de redoublement mesurés en 6^e et en 3^e sont là aussi très élevés.

Sur le quartier, 60% (chiffre très élevé par rapport aux autres quartiers) des 11-15 ans sont accueillis dans nos équipements, avec le souci de les accompagner dans leur construction.

Le projet jeunesse de la MQV, ne doit pas se résumer à un simple « local ». Bien au contraire, il prend en compte le fait que les territoires de vie des jeunes constituent les « espaces jeunes ». La notion de territoire est bien plus large que l'espace, et intègre les modes de vie et les comportements². C'est la problématique de notre projet : « Les jeunes, des territoires à vivre ».

¹ D'après Robert J. Havighurst (1900-1991), Professeur d'éducation à l'Université de Chicago.

² GENELOT, Sophie. *Territoires à vivre : quels aménagements pour les enfants et les jeunes ?* Paris : Ed. Milan, 1998.

Évolution constatée

En septembre 2006, l'animation du secteur s'est résolument tournée vers la présence et l'animation de rue avec un nouvel outil « Ados d'K.ravane » : une caravane qui stationnait dans les rues du quartier.

Une programmation d'animations sportives en gymnase venait compléter cette programmation.

L'accompagnement à la scolarité a été maintenu et descendu dans le « hall cheminée », un espace ouvert et visible par les autres usagers. Enfin, une forte mobilisation des bénévoles-tuteurs du quartier a permis un accompagnement de qualité.

Si la fréquentation des animations de rue n'a pas atteint notre niveau d'espérance, elle a permis une meilleure identification des animateurs du secteur par les jeunes, ainsi qu'une meilleure prise en compte des problématiques des 10-14 ans de Villejean. Cette animation préfigurait un renouveau dans les relations avec les ados/jeunes. Ce dynamisme se traduit aujourd'hui par une fréquentation importante (30 à 40 jeunes par jour), une participation très soutenue aux activités et une relation respectueuse et constructive.

L'animation de l'été 2009, pilotée par l'équipe de la MQV, a permis de mettre en place un travail partenarial important avec tous les acteurs institutionnels des jeunes du quartier (CPB, Maison Verte, Relais).

« Notre jeunesse est mal élevée. Nos enfants (...) répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais »
Socrate (470-399 av. J.C.)

Perspectives envisagées

Construction d'une solidarité humaine et citoyenne : le « vivre ensemble »

- ✓ Permettre l'expression des jeunes dans des approches diversifiées et dans des initiatives jeunes
- ✓ Agir en solidarité en permettant aux jeunes de s'investir dans des projets collectifs et dans des projets de quartier

Participation au processus d'éducation : compétences et vie sociale

- ✓ Redonner la place aux jeunes et développer leur participation citoyenne dans le quartier et à la MQV
- ✓ Accompagner dans l'expérimentation en permettant aux jeunes de se construire des ressources

Valorisation de l'expression de toutes les cultures

- ✓ Agir avec la diversité en permettant aux jeunes de développer des pratiques sociales et culturelles différentes et en favorisant l'interconnaissance
- ✓ Développer une démarche culturelle en permettant aux jeunes de découvrir des pratiques culturelles sur leur territoire de vie ainsi que de participer et de s'impliquer dans des manifestations culturelles

Être moteur d'une dynamique de concertation et de coordination à l'échelle du quartier

- ✓ Travailler en réseau de co-éducation dans le respect mutuel de chaque partenaire

Critères d'évaluation

- Un projet éducatif de territoire co-construit et mis en œuvre collectivement, dans un souci de complémentarité et de mutualisation
- Fréquentation et investissement des jeunes
- Qualité des échanges jeunes/adultes, parents/animateurs
- Effectivité des instances participatives, place des jeunes
- Prise en compte de la parole des jeunes dans d'autres instances du quartier
- Qualité du partenariat quartier
- Impact sur la vie de la Maison de Quartier
- Impact sur l'environnement du quartier

Compétence médiation culturelle

De quoi s'agit-il ?

AGIR EN PARTENARIAT

Avec des structures culturelles locales comme le TNB, le Théâtre La Paillette, l'Opéra, les Champs Libres, la Péniche Spectacle, mais aussi avec des compagnies et des lieux d'expositions. Des programmations sont définies conjointement avec un tarif préférentiel et des propositions autour de spectacles (parcours du spectateur : visite, rencontre, échange).

Avec les structures, associations et habitants du quartier

En favorisant l'émergence d'initiatives, en valorisant les cultures de chacun et en se proposant comme soutien logistique ou organisationnel par rapport aux envies et projets émergents. Le rôle de la MQV est de promouvoir les associations et collectifs et de les fédérer autour de nos valeurs.

En facilitant l'accès aux propositions culturelles d'un point de vue géographique, financier ou social. Le rôle est bien de tisser un lien entre la structure culturelle et les publics, de susciter l'envie de participer et d'accompagner cette démarche. La médiation culturelle n'est pas rattachée à un public ni à une catégorie de personnes. Il s'agit de prendre en compte tout un territoire, une population et d'agir en transversalité.

PARTAGER

Pour le médiateur culturel, il s'agit bien de « donner le goût de » dans un principe d'autonomie et de valorisation de la personne. L'assistanat n'a pas lieu d'être, le médiateur n'est pas détenteur de toutes les pratiques culturelles ou

artistiques. Il propose, essaie, donne les clés pour accéder et connaître. C'est une véritable démarche de médiation que de placer les habitants au cœur du projet et de faire ensemble.

Les propositions culturelles sont pour tous. Certaines actions vont cibler plus précisément un public, mais la sélection de spectacles, de sorties, de visites s'attache à ce qu'il y en ait pour tous les goûts, tous les âges...

Par ailleurs, le quartier bouillonne de pratiques culturelles, donc de richesses. Tenir compte de la culture de l'autre est incontournable. Tout le monde a une culture à mettre en valeur mais les difficultés économiques, sociales et l'isolement conduisent souvent à taire ses préférences culturelles. La MQV a pour tâche de laisser une place à ces expressions et de les susciter. La culture ne se trouve pas seulement dans les équipements centraux, d'où l'intérêt de faire des propositions sur le quartier en lien-avec ce qui se passe dans les autres structures culturelles.

DÉCOUVRIR

Des lieux, des artistes, des pratiques artistiques, des métiers, des cultures

L'esprit de découverte est vraiment le mot clé des actions en médiation culturelle. Le but n'est pas de proposer tout le temps les mêmes actions avec l'assurance que cela va plaire, mais bien de découvrir et de choisir si l'on aime ou pas, si cela nous convient ou pas, en connaissance de cause ! Aucun lieu, aucune pratique n'est plus importante ou meilleure qu'une autre.

Évolution constatée

La MQV s'est engagée dans la médiation culturelle en créant un poste d'animation spécifique. C'était une première régionale concernant notre domaine d'activité. Le bilan, tant au niveau du nombre de personnes touchées, de leur typologie, des relations avec ces publics, avec les équipements culturels, que des actions mises sur pied, nous conduit à persister et à la développer.

« Le médiateur culturel n'est pas seulement un passeur, un éducateur ou un facilitateur comme on l'entend souvent. Il est un tisseur qui travaille la relation entre la structure culturelle et les publics – ceux qui viennent, ceux qui ne viennent pas, ceux qui souhaitent venir, ceux qui viendront demain – en respectant les différences, les attentes, et les compétences de chacun. »

Cécilia de Varine
Présidente de l'association
Médiation Culturelle
www.mediationculturelle.net

Perspectives envisagées

La médiation culturelle au sein de la MQV s'étend sur de nombreux domaines d'activités, il faut relier cette thématique à celle traitant d'« Aller vers » et d'« Une Maison pour les initiatives »

- ✓ Passer une convention avec les équipements culturels centraux permettant un financement d'actions d'accompagnement et une programmation très en amont qui laisse le temps au public de l'appropriation par des activités concrètes (thématiques, expositions...)
Travailler auprès des populations qui ne fréquentent pas ces lieux
- ✓ Favoriser l'émergence d'initiatives valorisant les cultures de chacun avec les structures, les associations et les habitants du quartier
- ✓ Proposer un soutien logistique ou organisationnel par rapport aux envies et projets émergents
- ✓ Faciliter l'accès à la création culturelle d'un point de vue géographique, financier ou social et tisser un lien entre les structures culturelles et les publics
- ✓ Susciter l'envie d'aller dans les structures culturelles et accompagner cette démarche
- ✓ Mettre en place des actions ciblées, notamment pour les familles, les personnes âgées et les jeunes
- ✓ Être un acteur de dispositifs facilitant l'accès à la création culturelle
ex : « Sortir »
- ✓ Favoriser l'implication et les passerelles entre les associations du quartier, ateliers de pratique artistique en Accueil de Loisirs

Critères d'évaluation

- Fréquentation et typologie du public
- « Utilisation » de l'accompagnement
- Qualité d'actions échelonnées (ex : parcours du spectateur)
- Conventions passées et impact sur nos activités
- Implication de l'ensemble de l'équipe sur cette thématique transversale
- « Résidences » accueillies, échanges organisés

Compétence jeu-jouet

De quoi s'agit-il ?

Le droit de jouer a été reconnu droit fondamental ; il est le 7^e droit de la Charte des droits de l'enfant (Nations Unies, 1959).

La ludothèque est un point d'appui privilégié pour l'équipe Enfance pour nourrir les relations avec les familles. La ludothèque place ainsi en premier plan la relation parents-enfants en leur permettant de partager un temps d'échange et de jeux.

Il s'agit non seulement d'un lieu qui favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant, mais aussi un lieu de rencontre entre adultes. Car le jeu peut aussi aider l'adulte à devenir parent. C'est ce qui est recherché dans les ludothèques où les parents peuvent, en accompagnant leur enfant, rencontrer d'autres parents, et se rassurer auprès d'eux lorsqu'ils se trouvent sans réponse face à des problèmes éducatifs. Par l'animation de ce lieu convivial au cœur du quartier, nous offrons aux familles un moment de détente, de plaisir partagé avec leurs enfants, de rencontres avec d'autres parents et enfants.

Les années de pratique et d'accueil autour de cet espace nous amène à un constat :

Chacun s'accorde à dire que le jeu est sûrement l'activité la plus spontanée de l'enfant mais le jeu est bien plus qu'une simple distraction : il est indispensable au développement

psychique et physique de l'enfant. En ce sens, c'est une activité qui doit être prise au sérieux par les parents et les éducateurs qui souhaitent le développement harmonieux de la personnalité de leur enfant en sachant que « le jeu est le travail de l'enfant ; c'est son métier, c'est sa vie »¹.

Il est fait de plaisir, de convivialité, de rencontres. Passerelle entre les générations et les milieux, c'est un vecteur social et culturel. Le jeu, véritable patrimoine est le reflet des populations qui le pratiquent. Par ailleurs, formidable outil éducatif, le jeu stimule la mémoire, la logique, les capacités d'expression, les interactions sociales, l'observation, l'adresse, la concentration...

Le jeu permet à l'individu de se construire et de se développer tant sur le plan cognitif qu'affectif. Il permet l'exercice des compétences acquises, la recherche de nouvelles informations, favorise l'autonomie et la prise de responsabilités.

En ce sens, l'accès au jeu doit être « simplifié ». L'expérience de mener des actions hors ludothèque a montré toute sa pertinence pour « amener le jeu » vers l'autre et faire de ces moments de proximité, des lieux de rencontres intergénérationnelles.

¹ Pauline Kergomard, fondatrice de l'école maternelle française.

Évolution constatée

Les familles d'origine étrangère misent beaucoup sur l'éducatif – sans penser que le jeu est un moyen pour « apprendre sans apprendre ».

Les partenaires Enfance du quartier utilisent les compétences de l'équipe de la ludothèque, mais se sentent démunis pour prolonger l'action éducative du jeu dans leur propre structure (manque de formation autour du jeu et de moyens financiers).

Le jeu stimule la mémoire et la logique. Le jeu collectif est vecteur de rencontres, de plaisir, d'échanges. Les retraités du quartier et les pensionnaires de la Maison de Retraite Raymond Thomas cherchent à se retrouver autour de ces rendez-vous ludiques.

De nombreux étudiants vivent sur le quartier. Certains ont découvert les soirées jeux par le biais des soirées découvertes organisées sur la ville, mais méconnaissent cette activité sur le quartier (comme ils méconnaissent la MQV).

Les familles, usagères de la ludothèque, sont partie prenante pour co-organiser des événements "jeu" sur le quartier. Ainsi, le jeu leur offre le plaisir de transmettre et donc d'être acteur dans leur quartier.

Article 31

1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

« S'appuyer sur les « compétences jeu », que nous avons développées autour du projet ludothèque, pour devenir un espace de référence de l'activité ludique sur le quartier » »

Perspectives envisagées

Initier un travail de co-construction de projet jeu dans la MQV pour amplifier nos moyens et toucher les usagers de tous âges

- ✓ Susciter l'envie de jouer et la curiosité vers des jeux peu ou moins connus (conseils d'achats, animation de découverte...)
- ✓ Promouvoir le jeu comme support éducatif et catalyseur de la relation affective
- ✓ Initier un « Troc jeux » permanent dans un espace central de la Maison de Quartier
- ✓ Proposer des sorties sur le thème du jeu (Auberge des VoyaJoueurs de Monteneuf, Enigma, Amusant Musée de Sablé Sur Sarthe...)
- ✓ Initier des tournois de jeux et des soirées jeux thématiques
- ✓ Faire évoluer notre fond ludique pour s'adapter et attirer tous les âges (livres-jeux, jeux vidéo, espace livres sur le thème du jeu et jouet...)
- ✓ Développer des actions en lien avec le multimédia (WII, PS3...)

S'appuyer sur nos expérimentations extramuros pour aller vers les publics éloignés de la structure

- ✓ Animation dans la salle d'attente des Protections Maternelle et Infantile dans le cadre d'un partenariat
- ✓ Amplifier les actions "jeu" sur l'espace public comme le « ludochariot »
- ✓ Travailler avec des associations de parents d'enfants handicapés et le Service Enfant de l'hôpital Pontchaillou
- ✓ Initier la parution d'un « Petit journal du jouet » sur le quartier contenant des rubriques : actualités du jouet dans le quartier, nouveautés, « plein feu » sur un jouet, annonces de trocs et recherche de jouets...

Mutualiser nos compétences pour soutenir les professionnels du quartier dans leurs actions pédagogiques

- ✓ « Aller vers » nos partenaires de quartier et les équipes enseignantes
- ✓ Plaque à destination des professionnels du quartier (possibilités d'actions autour du jeu)
- ✓ Conseils d'achats de jeux pour les animateurs en ALSH ou dans les classes (faire découvrir)
- ✓ Développer le prêt des malles pédagogiques
- ✓ Proposer des rendez-vous jeu aux résidents de la Maison de Retraite R. Thomas et à d'autres associations ou collectifs

Critères d'évaluation

- Implication de l'ensemble de l'équipe sur cette thématique transversale
- Actions proposées
- Impact sur la ludothèque et des autres activités
- Publics participants aux différentes actions proposées, en particulier les familles
- Actions jeu organisées sur l'espace public
- Intérêt des partenaires, qualité du partenariat
- Vie du journal, impact et retour des lecteurs du quartier
- Implication des équipes se formant à nos côtés

Compétence multimédia

De quoi s'agit-il ?

L'enquête « Pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique » publiée en octobre 2009 par le Ministère de la Culture et de la Communication montre une forte évolution des équipements en ordinateurs et Internet du foyer : aujourd'hui 65% des foyers sont équipés d'au moins un ordinateur.

Elle montre aussi que ce bon taux d'équipements ne suffit pas à réduire la fracture qui s'affirme, plus culturelle que numérique. L'utilisation d'Internet, loin de compenser les inégalités, les accentue et profite d'abord aux milieux aisés, cultivés et diplômés : « les jeunes et les milieux favorisés sont les principaux utilisateurs de l'Internet », en effet « ce nouveau média concerne surtout les fractions jeunes et diplômées qui ont déjà une vie culturelle forte ».

Au regard de cette enquête, le pôle multimédia doit être plus que jamais ouvert à tous, particulièrement aux

publics les plus éloignés des nouvelles technologies, par la mise à disposition de matériel et installation WIFI avec un accent mis sur la prévention et l'éducation.

Le pôle multimédia existe à la MQV depuis plus de 10 ans. Il est labellisé par la Ville de Rennes. L'espace est équipé de 9 postes (6 PC et 3 ordinateurs portables) accessibles au public. Il accueille les enfants, les jeunes, les adultes, sous forme de cours d'initiation, d'ateliers thématiques, et d'ateliers en libre accès pendant une vingtaine d'heures hebdomadaires.

Depuis plusieurs années, une convention spécifique avec le CCAS favorise l'accès des publics éloignés des nouvelles technologies.

Évolution constatée

L'activité du pôle est très soutenue et ses vingt heures de plages d'ouverture hebdomadaire sont remplies.

Quelques données chiffrées de la fréquentation du site Web de la Maison de Quartier de Villejean :

- 1 200 visiteurs uniques par mois (un visiteur effectuant plusieurs visites est compté une seule fois)
- 3000 pages visitées/mois
- 427 personnes abonnées à la lettre mensuelle

La mise en service du réseau WIFI sécurisé et en accès gratuit renforce l'objectif de développement du pôle en créant une occasion de contact et d'échanges, en autonomie et libre accès, avec une réelle souplesse d'utilisation.

Le pôle multimédia et son animateur soutiennent le travail des secteurs et la vie de la MQV par l'animation du site Web, la réalisation de maquettes (affiches, documents, petit journal « L'Elastic »), la diffusion de la lettre d'information par mail (newsletter). Il assure également l'entretien et la maintenance du parc informatique soit une vingtaine de postes.

Le rythme du déroulement des stages et ateliers et leur fréquence, la mise à jour régulière du site Web, les relations quotidiennes entretenues entre l'animateur et les usagers ont permis une forte progression des fréquentations et des visites du site (+100% en 1 an).

Publics	Fréquentation mensuelle	Animations/initiations
Enfants	21	« Micro ludo », jeux en réseau, initiations, ...
Jeunes	60	Accès Internet, aide aux devoirs, jeux vidéo, ...
Adultes	87	Formation bureautique, accès Internet, ateliers de conseil en achat multimédia, ...

Perspectives envisagées

Dans la continuité du fonctionnement actuel

- ✓ Permettre aux publics fréquentant nos équipements d'accéder et de se former aux outils multimédias, de façon autonome ou accompagnée, individuelle ou en groupe, en privilégiant la gratuité et le libre accès (actions gratuites : accès Internet WIFI, ateliers du samedi de découverte et de formation informatique...)
- ✓ Porter une attention particulière aux personnes relevant des minima sociaux : consolidation des partenariats entre les équipements et les travailleurs sociaux du quartier, inscription du Pôle Nouvelles Technologies dans un dispositif à l'échelle de la ville (convention avec le CCAS concernant les formations au multimédia, accès libre pour les adultes, passerelles vers la Ruche, la Cantine des Champs Libres...)
- ✓ Proposer un apprentissage à une bonne utilisation de l'outil informatique en formant et informant sur la question de la sécurité : piratage, antivirus, contrôle parental, protection par mise en place de « listes noires »
- ✓ Etre en appui aux associations du quartier ou résidentes à la MQV : aide à la création et suivi de sites Web et de blogs, promotion de l'usage de logiciels libres et gratuits, mise en réseau d'informations
- ✓ Favoriser l'expression citoyenne et le dialogue entre les habitants
- ✓ Collaborer au recueil et à la diffusion de l'information de proximité à l'échelle du quartier par la mise en place d'outils Internet simples et gratuits et par le développement d'outils collaboratifs
- ✓ Accroître l'implication des adhérents et usagers de la MQV sous la forme du bénévolat, d'encadrement d'ateliers...
- ✓ Poursuivre l'intégration « transversale » du Pôle Nouvelles Technologies aux différents secteurs de la MQV

Critères d'évaluation

- Implication de l'ensemble de l'équipe sur cette thématique transversale
- Fréquentation et typologie du public, en particulier les « primo-apprenants »
- Évolution de la fréquentation de l'accès WIFI et du site Web
- Participation aux animations de quartier et de la MQV
- Associations usagères des services multimédia
- Impact sur la vie associative du quartier

3. MISE EN ŒUVRE

Méthode : l'animation globale

« Conception originale de l'action affichée par la FCSF, l'animation globale traduit un parti pris politique et méthodologique »
J.-F. Bernoux¹

De quoi s'agit-il ?

Nous retrouvant pleinement dans la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France, nous faisons nôtre leur approche de l'animation globale². Cette méthode est un parti pris qui ne se satisfait ni des découpages en parcelles de besoins et de problèmes, ni des sommes d'actions.

L'animation globale se veut une réponse de développement social sur un territoire cohérent, comme Villejean. Elle prend en compte l'ensemble des problématiques sociales locales, et y répond en optant par l'innovation. Elle rend possible, et place en perspective, la participation de tous les acteurs du territoire. Cela ne veut pas dire que « tout le monde fait tout pour tout le monde » mais que les découpages de compétences sont cohérents et coordonnés, qu'ils agissent en interaction et en synergie les uns par rapport aux autres.

La posture de l'animation globale peut se décliner en 4 axes

- 1. Approche globale de son territoire d'intervention**
Vérifier l'existence d'une entité humaine cohérente, historique, sociologique, urbanistique
- 2. Capacité à organiser et/ou coordonner les initiatives d'amélioration sociales du territoire**
Ne pas faire seul
Opter pour l'innovation

Aptitude à promouvoir la cohérence des projets en réponse aux problématiques du territoire
- 3.**
Prendre en compte l'ensemble de la problématique sociale locale
Donner du sens pour de la cohérence
Rendre possible la participation
Placer cette participation en perspective
Faire un projet original plutôt que multiplier ou additionner les actions
- 4. Affirmer son identité**
Reconnaître ses partenaires
Se doter de moyens

¹ BERNOUX J.-F. *Guide des centres sociaux et socio culturels*, 2005, Paris : Dunod/Le Moniteur.

² Cf. Annexe 2

De quoi s'agit-il ?

Si le management est l'ensemble des techniques d'organisation mises en œuvre pour l'administration d'une entité, la gouvernance en est l'aspect politique, son parti pris philosophique.

Trop souvent, dans nos entreprises à but non lucratif, nous copions la gouvernance des modèles dominants des entreprises lucratives (administrateurs, direction, salariés, syndicats...). Le Code du travail, les Conventions collectives, les modes de représentation, de négociation sont issus de ce modèle dominant et renforcent ces modes de gestion basés sur la négociation et non la participation.

Dans une association comme la nôtre, une large voie existe pour la création de nouveau modèle, respectant des principes démocratiques et associant chaque acteur au processus décisionnel.

Cette gouvernance doit être partagée, consensuelle et coopérative.

Pour que cette option puisse fonctionner, l'engagement de chacun est nécessaire. C'est une voie complexe car elle est traversée d'apparentes contradictions : respect des individus, autonomie/responsabilité attribuées aux postes de travail, lien de subordination.

Ce « travail associé » se traduit par la visibilité de la délibération, le décentrement de la prise de décision, avec une multiplication efficiente des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision. Il renvoie à la mise en place de nouveaux modes de régulation plus souples, fondés sur le partenariat entre différents acteurs.

Cette posture nécessite des règles claires, connues et appliquées, une organisation qui définit les lieux de concertation, de décision et d'actions. Enfin, cela passe par une actualisation périodique afin de lever les ambiguïtés, les non-dits, les interprétations...

Évolution constatée¹

Lors des 6 dernières années, les statuts ont été révisés et les rôles CA-Bureau éclaircis. Le règlement intérieur associatif est également en cours de réactualisation. La participation du personnel au CA, à titre consultatif, a été mise en place, les profils de postes sont actualisés. la concertation dans l'équipe professionnelle a été précisée. Enfin, de nombreux groupes de travail associant salariés et bénévoles sont créés.

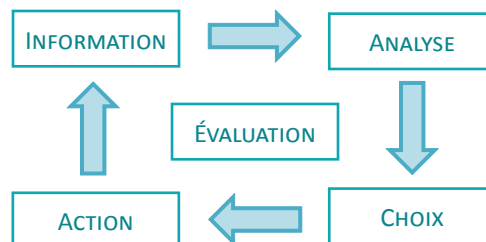
Mais il reste qu'au sein de la MQV les décisions sont parfois difficiles à prendre et trop souvent remises en cause avant même leur mise en application, créant ainsi une fatigue collective.

¹ DELAUNE, Florence. « Rapport final de la mission d'accompagnement », février 2010, pp. 13-22.

Perspectives envisagées

Formaliser et faire vivre le principe du processus délibératif

- ✓ Revisiter le schéma général de concertation/décision : AG/CA/Bureau/Commissions/Conseil d'animation
- ✓ Le rendre plus opérationnel en renseignant à chaque phase, les questions où? quand? qui? comment? (formaliser le qui? que? où? quoi? comment? pourquoi?) et en l'intégrant au schéma global de fonctionnement (lieux, niveaux et acteurs de décision)
- ✓ Rendre plus lisible la procédure : concertation ► décision ► mise en place de décision
- ✓ Accentuer la concertation administrateurs/professionnels : CA/Commissions/Conseil d'animation
- ✓ Recadrer la concertation et la prise de décision dans l'équipe professionnelle (réunions flash, réunions d'équipes, porteur de projet)
- ✓ Organiser l'équipe professionnelle autour de ce projet



Soutien aux acteurs

- ✓ Organiser et stimuler la formation des administrateurs, en lien avec la FCSB, la CRES...
- ✓ Mieux définir les plans de formation
- ✓ Application du schéma « porteur de projet » et soutien appuyé de la direction aux porteurs de projets
- ✓ Formaliser l'évaluation professionnelle
- ✓ Espace de parole « sans enjeux » pour poser ses problématiques professionnelles
- ✓ Espace de régulation des situations conflictuelles (ex : cellule de veille)

Mise en place d'outils

- ✓ Mettre en place des outils de gestion et de communication du temps de travail (horaires et agendas partagés)
- ✓ Rédiger un règlement intérieur du personnel
- ✓ Marquer l'arrivée de nouveaux collaborateurs (livret d'accueil du salarié, du bénévole...)

Critères d'évaluation

- Visibilité, connaissance, maîtrise du schéma délibératif
- Effectivité, rapidité de mise en œuvre des décisions
- Nature, opérationnalité des outils mis en place et compréhension de ceux-ci
- Bien vivre au travail : respect et confiance
- Ambiance au sein du Conseil d'administration et de l'équipe professionnelle



Finances

De quoi s'agit-il ?

Du fait de son histoire, de son action d'intérêt général, de sa relation privilégiée avec la Ville de Rennes, la MQV est fortement dépendante de ses subventionneurs : 77% du financement sont des subventions, dont une très grande part de la Ville de Rennes

Évolution constatée

Depuis plusieurs années, les moyens mis à disposition par l'État diminuent. Les collectivités territoriales ont en partie pris le relai mais de véritables problèmes structurels peuvent mettre en péril la MQV :

- dégressivité de l'aide à l'emploi par le CG35 (800€ par an et pour chacun des trois postes)
- effet ciseau entre l'évolution de la subvention de la Ville de Rennes et l'augmentation mécanique des salaires (évaluée à 54 000€ sur la période du dernier conventionnement)

La MQV a, depuis plusieurs années, conduit une politique d'optimisation de ses dépenses de fonctionnement et d'animation (comptabilité analytique, étude des coûts...), voire la suppression de certaines activités. Elle a pu ainsi absorber ses baisses de subventions.

Perspectives envisagées

L'association ne se permettra pas le cumul des déficits, ses fonds propres n'y résisteraient pas et cela mettrait en péril toute son action.

Aujourd'hui, le Compte de résultat 2009 et le budget 2010 en attestent, l'association doit étudier une réorganisation structurelle, à court ou moyen terme, dont l'envergure sera fonction du positionnement de ses financeurs (Ville de Rennes et CG35).

Un effet de noria¹ peut être attendu pour les prochaines années et permettre la stabilisation de l'équipe professionnelle actuelle (20 emplois à temps plein).

Nous proposons une structure de financement pérenne pour le Pilotage, la Logistique et l'Animation ainsi qu'une règle de l'évolution du subventionnement par la Ville².

Certains excédents de gestion (mises à disposition de salle, cafétéria...) ne devant plus équilibrer les activités par nature déficitaires (animations, enfance et jeunesse) mais être mises au service de l'expérimentation et du développement.

La recherche de nouveaux financements (type fondation) est aussi possible mais ceux-ci restent encore aléatoires, fléchés et basés sur le court terme.

1 Incidence sur la masse salariale dues aux sorties et entrées de personnel

2 Cf. Annexe 3

Qualité d'entretien et aménagements des locaux

De quoi s'agit-il ?

La qualité d'entretien de nos locaux est une marque de respect envers l'usager. Cette qualité induit aussi son comportement : les dégradations, graffitis et autres sont plus rares dans des locaux propres, agréables, vivants. Le personnel d'entretien est acteur du projet, sa présence visible, pendant les horaires d'ouverture crée de la présence humaine. Cela demande une organisation très pointue afin de pouvoir laisser se dérouler les activités et passer dans les salles entre elles.

Évolution constatée

Ces dernières années plusieurs chantiers d'aménagements ont été conduits soit avec la Ville, soit par l'association : rafraîchissement des murs et locaux du sous-sol, des escaliers, aménagement de la salle de spectacle, aménagement de l'office de la cuisine, embellissement du hall.

Perspectives envisagées

- ✓ Améliorer les abords (devant et derrière) en intégrant l'accessibilité handicapés
- ✓ Continuer l'aménagement du hall
- ✓ Créer des zones de rangement et de stockage
- ✓ Couvrir les besoins en ménage et entretien pour 6 jours d'ouverture

Le projet n'est pas figé pour ces 6 années. Il est écrit à un temps T, grâce aux éléments connus à ce moment. Son évaluation doit permettre de l'adapter au fil des animations, des expériences, de l'évolution de notre environnement...

Le processus d'évaluation est continu, sommatif et analytique : chaque action doit être évaluée par rapport à son contenu, sa conduite, son impact mais aussi par rapport au programme qu'elle soutient. La somme de ses évaluations n'est pas suffisante, il faut en faire une analyse pour l'étudier dans son système (ville, quartier, MQV). Le rapport annuel doit en être l'outil de communication.

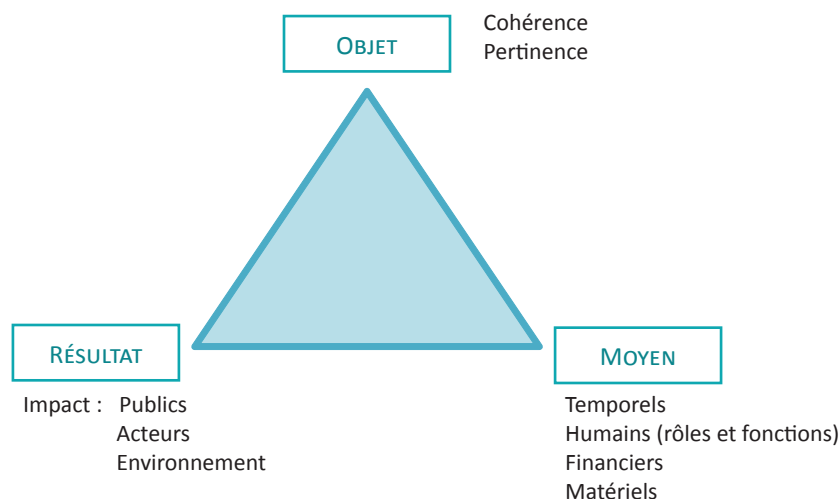
Le processus d'évaluation est participatif : il doit intégrer tous les acteurs à leur niveau d'implication.

Il doit être piloté par le responsable du niveau de l'action (l'animateur évaluera son action dans le court terme, le porteur de projet évaluera l'ensemble du projet, le coordinateur, l'ensemble du programme pour arriver au Conseil d'administration, à l'Assemblée générale.

Système d'évaluation

Ce système simplifié est proposé pour l'évaluation. Il peut s'appliquer quel que soit le niveau : du projet politique à l'action. C'est un système dynamique qui opère en deux temps : la description puis l'analyse.

Constats



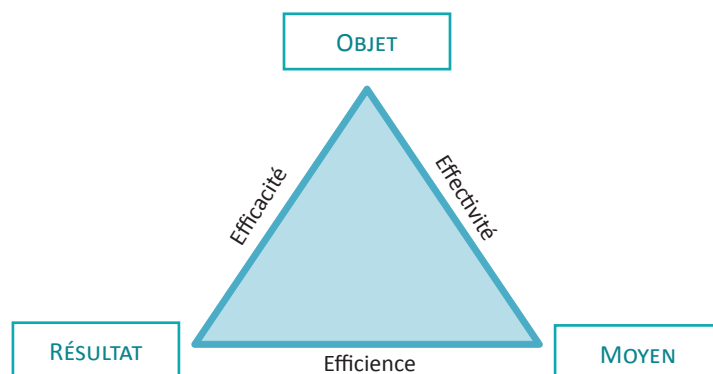
Analyse

Une fois la description effectuée, l'analyse des écarts se fait par 3 critères :

L'effectivité : tous les moyens ont-ils été réellement mis en œuvre ?

L'efficience : les moyens étaient-ils adaptés à la situation ?

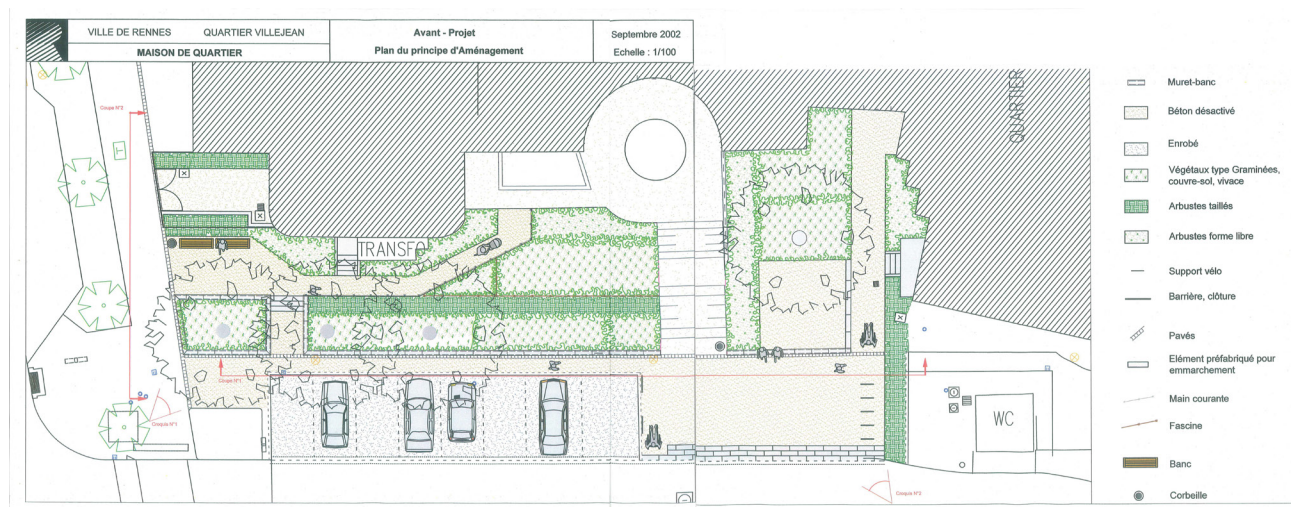
L'efficacité : les actions prévues ont-elles réellement eu lieu ? Dans quelle proportion ?



Projection à plus long terme

Pour rester adaptée à son environnement et pour améliorer son accueil et ses activités, la MQV nécessite des aménagements architecturaux lourds. Ces projets sont à travailler, dès à présent, avec les services de la Ville pour une réalisation à moyen ou long terme.

Abords de la MQV : le dossier a déjà été travaillé. Le service Espaces verts avait validé, un budget avait été affecté. Un avis de la Direction du quartier Nord-Ouest a tout bloqué alors que le projet répondait à plusieurs objectifs : accès handicapés et poussettes, accès de la salle de spectacle plus visible, accueil en terrasse possible, esthétisme de la façade...



Ludothèque : accès en aménagement par l'arrière (groupes, poussettes...), agrandissement par la création d'un espace (en étage ?).

Salle de spectacle : elle a été rénovée il y a 10 ans. Aujourd'hui, cette salle sert en moyenne 4 fois par semaine. Pour améliorer sa polyvalence, nous suggérons de détruire les gradins en béton actuels et de les remplacer par des gradins amovibles. La capacité d'accueil (assis ou debout) pourrait ainsi être doublée. Des coulisses pourraient aussi être aménagées derrière l'espace scénique.

GLOSSAIRE

ACE : Action Catholique des Enfants

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

APRAS : Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale

CALM : Centre d'Accueil et de Loisirs Municipaux

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CG35 : Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

CPB : Cercle Paul Bert

CREAR : Centre de Ressources sur les Enfants et Adolescents Rennais

CRES : Chambre Régionale d'Économie Sociale

CRVA : Chambre Régionale de la Vie Associative

CODESPAR : Comité de Développement Économique et Social du Pays et de l'Agglomération de Rennes

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

FASILD : Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations

FCSB : Fédération des Centres Sociaux de Bretagne

FCSF : Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RERS : Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs

SEL : Système d'Échanges Locaux

Annexe 1 : Synthèse de Territoire Prioritaire Villejean, APRAS

RMI – Minima Sociaux

Le TP de Villejean ne connaît pas de diminution des personnes couvertes par le RMI, comme on peut l'observer globalement sur les 5 territoires prioritaires rennais sur la période 2002/2007 (-6.4% en moyenne) : il demeure stable (-0.2%). L'Iris Dalle Kennedy met en évidence une forte dégradation (+53 personnes couvertes, soit +38.4%). Proportionnellement la progression d'allocataires s'avère plus réduite (+16 allocataires, soit +32.0%). Cette hausse traduit donc aussi une évolution plus familiale du profil des bénéficiaires. Avec 66 allocataires et 191 personnes couvertes, la Dalle Kennedy fait ainsi partie des Iris comptant le plus de personnes vivant du RMI.

En 2007, 1 033 personnes vivaient de l'un des trois minima: Revenu Minimum d'Insertion (RMI), Allocation Parent Isolé (API) et Allocation Adulte Handicapé (AAH). Elles étaient 308 sur la Dalle Kennedy et 244 à Villejean Nord Ouest.

Des cinq territoires prioritaires rennais, Villejean met en évidence la plus forte dégradation entre 2002 et 2007 (+92 personnes, soit +9.8% ; contre -0.1% en moyenne sur les cinq TP rennais). Cette hausse est principalement concentrée sur la Dalle Kennedy (+77 personnes vivant des minima, soit +33.3%), puis secondairement sur Villejean Sud Est (+33, soit +28.7%) et sur Villejean Nord Est (+24, soit +17.9%).

Allocataires fortement dépendants des prestations sociales – Bas revenus

Les 5 Iris du territoire prioritaire de Villejean comptent 733 ménages fortement dépendants des prestations sociales. Par rapport à 2002, ils sont 88 de plus (soit +13.6%, contre +9.0% en moyenne dans les 5 TP). Le territoire prioritaire de Villejean accueille également 1 159 ménages à bas revenus ; 51.3% de ces ménages sont des familles avec enfant(s).

La Dalle Kennedy appartient aux Iris rennais concentrant les nombres les plus importants de ménages fortement dépendants des prestations (204) et de ménages à bas revenus (297).

Au second plan, on relève Villejean Nord Ouest (174 allocataires fortement dépendants des prestations et de 270 ménages à bas revenus), Villejean Sud Ouest (144 ; 255), Villejean Nord Est (108 ; 182) et Villejean Sud Est (103 ; 155).

En terme d'évolution problématique, c'est encore la Dalle Kennedy que l'on peut pointer (+55 ménages dépendants des prestations sociales, +36.9%).

Participation financière des familles à la restauration scolaire : Les tranches basses

Villejean compte un nombre important de familles ayant un niveau de revenu impliquant une participation financière dans les tranches basses (262 familles, soit 47.2% ; contre 43.3% en moyenne dans les 5 TP).

Avec Brno et Torigné Est, la Dalle Kennedy fait partie des iris accueillant le plus de familles à bas revenus utilisant la restauration scolaire (86 familles, soit 56.6%).

Dans un second temps, Villejean Nord Ouest (64 familles, soit 55.2%) nécessite d'être relevé.

Sur ce territoire prioritaire, la proportion des familles dans les tranches basses a également progressé (elle était de 40.4% en 2002).

Chômage

Villejean connaît entre mars 2008 et mars 2009, une augmentation sensible du chômage (cat. 1+6) : +134 chômeurs en un an, soit +19.2%. La Dalle Kennedy est, avec Torigné Ouest sur le Blosne, l'Iris connaissant la dégradation la plus sensible (+48 chômeurs). Cet Iris comptait au 31/03/2009, 225 chômeurs.

Le territoire de Villejean est fortement confronté au chômage des jeunes : 226 jeunes ont été accueillis par la Mission locale sur les quatre premiers mois de l'année. Plus précisément l'Iris Dalle Kennedy est celui qui accueille le plus de jeunes concernés (72 accueillis par la Mission locale). La progression est significative par rapport au quatre premiers mois de l'année 2008, même si elle est plus relative qu'au Blosne, à Maurepas, ou aux Champs Manceaux (+18.3% à Villejean). En effet Villejean est confronté à l'importance du chômage des jeunes depuis plusieurs années.

Retard scolaire

Villejean met en évidence le taux de retard scolaire en 6ème le plus élevé des territoires prioritaires (36.4% contre 25.6% en moyenne dans les six territoires prioritaires, 19.0% à Rennes).

Bénéficiaires de la CMU complémentaire

Cet indicateur traduit un niveau de revenus particulièrement bas (587€ pour une personne seule).

Villejean compte presque autant de bénéficiaires de la CMUC qu'à Maurepas (1 711 à Villejean ; 1 767 à Maurepas). Ainsi 20.9% de la population du TP est bénéficiaire (contre 18.5% en moyenne sur les 5 territoires prioritaires rennais et 10.1% à Rennes).

Après Brno, la Dalle Kennedy est l'iris affichant le plus de personnes bénéficiaires de la CMUC : 582 personnes, soit 30.0% de la population couverte par la sécurité sociale (contre 18.5% dans les territoires prioritaires et 10.1% en moyenne à Rennes).

On relève au second plan, Villejean Nord Ouest (406 bénéficiaires, 23.2% de la population couverte).

Données Taxe Habitation

72.7% des ménages de la ZUS de Villejean bénéficient de réduction ou d'exonération de la taxe d'habitation en 2008 (ce taux est de 78.6% pour les 5 ZUS et de 56.0% pour Rennes). Par rapport à 2005, un peu moins de ménages bénéficient de réduction (ils étaient 73.7% en 2005).

Conclusion

Le territoire prioritaire de Villejean met en évidence des évolutions défavorables sur le plan des indicateurs de fragilité sociale. La Dalle Kennedy concentre largement ces dégradations ; cet Iris est le plus préoccupant de Villejean compte tenu des évolutions et du niveau des difficultés particulièrement élevés.

Cependant les autres Iris de Villejean affichent également des volumes non négligeables de ménages confrontés aux difficultés sociales.

Une proportion importante de ces ménages fragilisés de Villejean est constituée de familles avec enfant(s).

En terme de problématique, il convient de rappeler que Villejean se situe depuis plusieurs années en tête des difficultés sur la question du chômage des jeunes.



Annexe 2 : Animation globale

Extrait de « Une contribution au débat national » par Manu Bodinier, FCSF 2009

Le concept « d'animation globale » est aujourd'hui polysémique. Il prête donc à confusion. La FCSF définit un concept « raffermi » qui donne une lecture cohérente du concept. Il repose sur une pédagogie qui permet de faire évoluer plutôt que d'imposer technocratiquement un modèle.

Finalités

La participation active représente la composante essentielle du rôle d'animation globale du centre social. La participation sociale constitue un mode d'apprentissage et d'expression de citoyennetés concrètes et effectives. La citoyenneté est définie par les droits, les devoirs et les pouvoirs des citoyens (capacité à infléchir les décisions qui les concerne). Elle est facteur de valorisation, de promotion et d'insertion sociale. La participation se manifeste tant dans l'existence quotidienne que dans la vie de la cité. Le centre social suscite la participation et l'initiative des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décision les concernant. C'est un vecteur de transformation sociale. Le centre social est un contributeur quotidien à la démocratie participative sur un territoire.

L'animation globale concerne l'ensemble de la population capable de se développer à partir de ses potentialités et de ses solidarités sans distinction de genre, d'âges, de revenus, de religion, de statut professionnel, d'origines... L'élaboration de démarches participatives concerne, non seulement les adhérents mais aussi tous les habitants de son environnement notamment les minorités. L'animation globale permet de favoriser cette participation constructive des minorités à la définition de l'intérêt général sur un territoire donné. Il doit favoriser notamment les rencontres, les échanges et les actions de solidarité permettant ainsi d'entretenir et de renforcer les liens entre générations et entre cultures. Il contribue à dynamiser le tissu social.

L'animation globale est une contribution significative au développement social local. C'est un projet qui vise à la fois les problématiques économiques, culturelles et politiques du territoire : politique de la ville, aménagement, santé, éducation, solidarité, culture artistique, jeunesse, citoyenneté, emploi, discrimination... à travers un engagement concret dans des pratiques d'économie sociale et de l'éducation populaire.

Missions

- Développe l'implication collective d'habitants associés
- Favorise l'exercice de la citoyenneté à travers des groupes d'habitants associés sur des problématiques du territoire
- Initie l'expression des attentes, des demandes et des sollicitations des personnes et des groupes ; prend en compte la diversité des demandes de la population et les intérêts des groupes sociaux confrontés à des problèmes particuliers.
- Crée les conditions favorables à sa mise en œuvre en permettant des prises de paroles effectives, des modes d'expression différenciés
- Fait appel aux ressources et potentialités existantes, à l'initiative et à l'organisation des acteurs pour créer une promotion collective
- Développe l'accès à l'information de tous et le pouvoir d'infléchir les décisions par la négociation à partir de la parole de groupes de solidarités d'habitants
- Les dynamiques sociales à l'œuvre importent tout autant que le contenu des actions réalisées, même quand elles se veulent globales.
- Nécessite du temps et des apprentissages lents et conscients pour les habitants.
- Promeut la vie associative : l'équipement socioculturel est un lieu d'accueil des associations où elles peuvent, au-delà d'un soutien logistique et administratif, former leurs bénévoles et être soutenue dans leur projet associatif.
- Anime la concertation locale : la concertation vise à mettre en commun des éléments de connaissance des besoins des habitants, des potentialités et des ressources locales. Elle porte également sur la définition d'objectifs

de coopération et la mise en œuvre d'actions partenariales. L'animation globale rassemble l'ensemble des parties prenantes y compris les habitants et les élus locaux dans un dialogue sur le contenu du projet. Elle contribue à dynamiser la concertation locale et initie la médiation entre les partenaires par la création ou la stimulation de lieux de concertation et de coordination et la mise en place d'instances partenariales qui permettent de faire converger les projets.

Organisation

- Une vocation territoriale

L'étendue du territoire d'intervention doit pouvoir être précisée et correspondre à une entité humaine cohérente et interdépendante (existence de liens économiques, sociaux, culturels... entre les habitants de la zone concernée).

Le repérage du territoire s'apprécie sur la base d'une analyse fine de la population impliquée dans l'action du centre social. accompagne l'organisation autonome d'activités et de services de proximité pour les habitants du quartier

- Une démarche de projet

La démarche de projet inclut l'expression des besoins par les habitants, leur participation à l'élaboration des réponses et à la négociation.

C'est un projet qui s'inscrit dans le moyen terme à travers des missions.

Il existe entre les actions un lien, un fil conducteur que l'analyse du projet doit permettre de repérer : quels objectifs généraux sont poursuivis, en quoi chacune des activités ou actions contribue-elle à leur réalisation ? Le sens permet d'identifier pourquoi on agit

Les actions sont régulièrement évaluées avec les personnes concernées.

- Une organisation démocratique

Les habitants participent à l'élaboration du projet, sa négociation, dans le cadre des instances du centre social, son conseil d'administration, des groupes de travail, comités d'animation, ou d'autres formes associatives 1. La répartition du pouvoir est claire et décidée collectivement.

Les instances de décision se renouvellent régulièrement.

La dynamique collective peut se vérifier à partir d'une analyse des processus de décision (qui décide et comment) de production (qui fait quoi), et d'évaluation. Elle se caractérise par une appropriation collective de l'équipe, du conseil d'administration, des habitants.

Elle est le fait de tous et non de quelques-uns ; elle est l'expression d'une solidarité.

Cette dimension s'inscrit dans la perspective d'une réappropriation par les « citoyens » de certaines interventions, de la gestion, voire de la fonction de contrôle parfois « confisquée » par les institutions ou les collectivités.

- La coopération entre bénévoles engagés et professionnels qualifiés

Les professionnels participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet aux côtés des bénévoles mais jamais sans eux. Ils mobilisent leurs compétences techniques mais aussi aptitudes relationnelles et leurs convictions

Ce qu'elle n'est pas

Un lieu de développement exogène

1. Favorise et soutient la mise en place de projets, de services, et d'équipements réalisés pour les habitants et avec leur concours.

2. Initie les actions en faveur des habitants et avec leur participation,

3. Stimule l'expression des besoins sociaux et leur prise en compte

Un équipement

1. Offre de services et d'activités coordonnés

2. Ce n'est pas une « maison » où l'on finance les actions doivent concerner l'ensemble du territoire d'intervention

3. le centre social ne peut avoir un programme qui se renouvelle d'année en année

Organise la concertation dans le centre social uniquement

1. La fonction de coordination et de concertation concerne les activités et services internes au centre, et des actions sectorielles, par l'ouverture et l'accueil de tous.

2. son rôle se distingue de celui d'instances municipales de coordination, ou d'animation de circonscription d'action sociale, ou encore de pilotage de dispositifs publics à vocation globale ou sectorielle.

Une approche généraliste

1. Ne peut non plus s'engager dans toutes les actions ou activités

2. Elle n'exclut ni la mise en place ni la gestion de services spécialisés. Ils peuvent être temporaires (dans l'attente d'un relais) ou définitif

3. Le nombre, la nature, l'ancienneté des activités organisées dans le cadre du centre social, ainsi que leur importance respective dans la vie quotidienne et dans le budget de l'équipement, sont autant d'éléments qui permettent d'apprécier de façon relativement facile le caractère généraliste de l'intervention.

4. La fonction généraliste se reconnaît à l'aptitude à faire cohabiter des populations et des activités différentes, Elle se reconnaît aussi à l'aptitude à prendre en compte dans le projet les exigences de politiques différentes.

Une offre de service public d'animation

1. Incompatible avec les procédures d'appels d'offres ou de délégation de services publics ou même une injonction publique précise qui rend le centre social prestataire

2. Le centre social ne peut être cantonné à des loisirs ou de l'insertion

Le relais local de politiques publiques prioritaires de l'État ou des collectivités territoriales

1. Il ne peut être remis en cause par le financement d'activités ciblées à court terme (moins d'un an)

2. N'est pas pour autant l'instance locale habilitée à coordonner l'action sociale

Défini à partir de clientèles particulières ou des missions spécialisées on ne peut envisager de critères d'éligibilité qui finance en fonction d'un certain type de public

Le rôle des professionnels

1. Les professionnels doivent traduire la parole des habitants, les aider à trouver des réponses sans se substituer à eux.

2. Des compétences techniques que seule une équipe de professionnels qualifiés peut garantir

Un relais de l'action sociale familiale, un lieu où l'on trouve des activités destinées à soutenir leur relation et rôle parentaux, à mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale.

Annexe 3 : Proposition de répartition analytique

Pour la gestion des équipements et les relations financières avec la Ville, nous proposons l'organisation suivante : comptabilité analytique inspirée de la circulaire 195 CNAF (27/07/1998).

	Pilotage	Logistique	Animation
Débit			
Instances (AG, CA...)	Fonctionnement +missions...		
Direction	2etp maxi+ frais missions...		
Accueil	2etp maxi		
Compta gestion	1/2etp/20 salariés		
CAC			
Dépenses liées aux locaux		Salariés, entretien, petites réparations, locations immobilières et charges supplétives, assurances	
Véhicule	Gaz oil	Assurances + entretien	Gaz oil
Secrétariat		Secrétariat général, communication générale	Si liées à activités précises (flyers...)
Matériels		Fournitures, mobiliers, machines	Liées à l'animation
Documentations	Abonnements (juris, codes travail...)		Abonnements (Ouest-France, revues...)
Autres			Toutes dépenses liées aux animations (personnels, prestation, services ext., ...)
Crédit			
Subventions Ville de Rennes	100,00%	100,00%	X% en fonction des accords de la convention

Proposition de règle d'évolution de la subvention :

La posture de la Ville, dite à taux constant, n'est pas viable telle quelle, elle doit s'aménager (pour la MQV, le solde de l'effet ciseau est de 41000€ pour cette convention). Le risque est d'entraîner les associations dans le rouge et par la même l'explosion du système (les administrateurs bénévoles pourraient se désengager...).

Nous proposons donc une règle d'évolution de la subvention globale :

(% évolution mécanique CCA (indice +ancienneté+ carrière)* proportion masse salariale/bdg TT + % inflation)*proportion autre que masse salariale/budget total